



SITE INTERNET  
DE LA COMMUNE

[www.thoreyenplaine.fr](http://www.thoreyenplaine.fr)  
[mairie@thoreyenplaine.fr](mailto:mairie@thoreyenplaine.fr)  
03.80.79.16.29

# MAGAZINE

# THOREY EN PLAINE

N°14 - Juin 2023

## VIE COMMUNALE ET CITOYENNE

P°15

Inauguration de la  
Maison de Santé.



## JUMELAGE ET HISTOIRE

P°24

Thorey-en-Plaine x  
Prince Albert.



## LES ÉCOLES

P°25

L'école de la vie  
s'apprend aussi à  
l'école !



## ASSOCIATIONS

P°33

Une commune,  
des activités.

## MARIAGES.

GUILLAUME Stéphanie, Géraldine  
& CHARTON James, Hervé (08/10/22)

JACQUOT Fanny, Cécile, Elisa  
& NOBLET Thibaut, Jacques, Yannick (10/06/22)

LAIYMANI Marwa  
& BEN OUABI Esmail (12/11/22)

PICARD Laura, Danièle, Chantal  
& MADANAMOOHOO John, Warren, Cédric (23/07/22)

## NAISSANCES.

BILLIARD Antoine, Daniel, Marcel (02/02/22)  
BOIVIN Arthur (08/02/22)  
COPIN Elina (29/11/22)  
DIBON Hanaeva, Sylvie, Juliette (12/09/22)  
LE GUEN Noé (04/11/22)  
PARIS Julia, Marie, Alice (09/11/22)  
PELLETIER Manon, Gabrielle (11/09/22)  
RAMEAU Emy (16/11/22)

## DÉCÈS.

BONIN Michel (09/07/22)  
DESGOUILLES Nicole, Marthe (12/01/22)  
LHERMITTE Christian, Yvon (24/01/22)  
LIGNIER Hélène, Rose, Berthe (15/12/22)  
PELLETIER Pierre, Marcel (23/09/22)



« De sinople à la bande ondée d'argent, accompagnée d'un arbre d'or en chef et d'un bouquet de trois épis de blé tigés et feuillés du même ployés en bande; au chef bandé d'or et d'azur et à la bordure de gueules ».

03. Mot du Maire - Gilles Brachotte

04. Vos Élus

05. Vie Communale et Citoyenne

19. Bien Vivre à Thorey

22. Communiquer Ensemble

24. Jumelage

25. Écoles

25. École de Musique

26. École Maternelle

27. École Primaire

26. Conseil Municipal des Jeunes

28. Bibliothèque

29. Services de l'Intercommunalité

29. Centre Social Intercommunal

29. Point Relais Emploi

30. Péricolaire & Extrascolaire

31. Relais Petite Enfance

31. Multiaccueil Petite Enfance

32. France Services

33. Nos Associations

33. Amné'zik

33. La Ruchette

34. Loisirs Animation

34. Association Parents Élèves

35. Civisme & Cambriolages

# Le Mot du Maire.



Gilles BRACHOTTE

*« Sachez enfin, que notre seule ambition est de vous offrir un village où il fait bon vivre c'est-à-dire d'identifier les défis pour les transformer en opportunités et mettre en place des solutions durables qui répondent à nos besoins futurs ».*

Chers concitoyens,

Comme de tradition, j'ai plaisir à vous présenter notre bulletin d'informations municipales qui vient rappeler toutes les activités de notre village sur l'année 2022 qu'elles soient communales, associatives, éducatives ou encore intercommunales.

Cette année peut paraître déjà éloignée mais il me semble toujours essentiel de vous montrer le dynamisme dont tous les acteurs du village font preuve pour écrire ensemble un avenir meilleur et construire chaque jour des solidarités et un bien vivre-ensemble. On peut légitimement s'interroger sur l'intérêt d'une rétrospective des actions menées en 2022 alors même que nous avons déjà terminé le premier semestre 2023. C'est pour moi nécessaire afin d'informer et de laisser traces de la vitalité existante sur notre collectivité dans le but de comprendre et nous projeter sur les actions de 2023 et ultérieures. En tant que Maire, je m'attarderai plus spécifiquement sur l'action communale sans pour autant oublier l'investissement quotidien des forces vives (éducatives, économiques, associatives) qui participent également à une qualité de vie et une attractivité reconnue de notre village. Je tiens une nouvelle fois à les en remercier et renouveler toute ma volonté et celle du Conseil Municipal à permettre leur développement dans un contexte et un environnement favorable. Je tiens particulièrement à remercier les Conseillers Municipaux pour leur investissement, si essentiel et fondamental à la vie communale, qui se réalise souvent dans l'ombre et dans un esprit d'équipe.

L'année 2022 a été intense et de très nombreuses opérations ont été réalisées conformément aux annonces que j'avais spécifiées lors de l'édito de janvier 2022 qui vous détaillait avec transparence et honnêteté les opérations et le prévisionnel. Je vous invite d'ailleurs à bien lire les informations que nous vous transmettons dans les boîtes aux lettres, via les outils de communication déployés par la collectivité (illiwap, panneaux d'informations municipaux, panneaux électroniques devant la mairie, site internet) ou encore à assister au Conseil Municipal afin d'avoir une information valide et non les « oui-dire » qui sont bien souvent des informations erronées fruit d'un grand imaginaire et qui ne reflètent en aucun cas les volontés politiques et les actions menées. Je vous assure de ma disponibilité pour répondre à toutes vos questions si un sujet vous préoccupe car c'est toujours un plaisir de pouvoir échanger avec vous.

Je ne vais pas être exhaustif car vous retrouverez de nombreuses informations plus en détail dans ce nouveau numéro du BIM. Je vais donc juste faire une focale sur quelques points :

2022 a été marqué par de profonds changements au niveau du personnel communal avec, entre autres, le départ de Mme Madeleine CHAMBLAS que je remercie encore énormément pour son engagement au service de tous, son remplacement par Stéphanie MONNOT qui assure un temps partagé entre le secrétariat et la bibliothèque ainsi que l'arrivée de Félicien KUSS comme agent technique.

**Au niveau des activités sociales, culturelles et citoyennes** elles ont été une nouvelle fois très nombreuses, je pense par exemple :

- ◆ à l'organisation des élections présidentielles et législatives,
- ◆ à la cérémonie des bébés,
- ◆ à l'école de musique qui rencontre un succès grandissant, merci aux professeurs,
- ◆ à l'aide aux devoirs, là aussi merci aux bénévoles et aux personnes qui sont engagés pour le collectif,
- ◆ aux spectacles et ateliers jeunes soutenus par le conseil départemental en particulier sur le handicap,
- ◆ évidemment au 13 juillet ou encore au repas des aînés,
- ◆ aux activités conduites par le CMJ comme la collecte en faveur de l'Ukraine,
- ◆ aux multiples animations proposées par la bibliothèque et je suis désolé qu'un évènement malencontreux ait engendré l'annulation de plusieurs manifestations courant décembre, mais c'est partie remise et vous avez déjà observé la reprise des activités sur ce premier semestre 2023,
- ◆ au jumelage que nous avons réalisé avec nos amis Canadiens de Prince Albert et qui soude notre relation et notre histoire en gardant ce lien essentiel entre les générations. J'espère que les écoles pourront développer ce partenariat. Merci à Jacques MORE pour cet aboutissement.

**A propos des travaux, les investissements ont été très nombreux.**

Je pense en priorité aux travaux structurants et fondamentaux que sont par exemple : a) la réfection d'une partie du toit des écoles, b) la dernière phase de l'éco-quartier, c) la troisième et dernière tranche de réhabilitation de la RD 968, d) la première tranche de l'enfouissement de la rue du bois avec le changement de l'éclairage public en technologie led e) l'amélioration continue de nos bâtiments publics en particulier de la salle polyvalente pour laquelle nous avons entamé depuis plusieurs années des travaux d'amélioration énergétique. Je voudrais d'ailleurs vous dire que nous n'avons pas attendu les problématiques énergétiques pour enclencher de nombreuses actions en faveur du développement durable, de l'écologie et globalement d'une meilleure gestion communale. Cela fait maintenant plusieurs années que l'éclairage est coupé, que la technologie led a remplacé les éclairages que ce soit en extérieur

ou en intérieur, que nous avons changé des chaudières, isolé les bâtiments, installé des cuves de récupération des eaux pluviales permettant un arrosage raisonné des espaces fleuris en limitant leur nombre et leur fréquence ou enfin supprimer l'imperméabilisation des sols. Mais le chantier est encore long et nous consacrons chaque année des investissements conséquents à cette responsabilité sociale et citoyenne. Il y a eu encore la finalisation des travaux du logement au-dessus de la mairie, l'accompagnement du développement de la fibre optique et l'installation de jeux intergénérationnels au parc intergénérationnel.

Et puis 2022 aura surtout été marqué pour moi par l'ouverture progressive de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle qui compte aujourd'hui plus de 18 praticiens et qui continue son développement. Vous retrouverez, plus en détail, le fond de ma pensée à travers le discours que j'ai prononcé lors de la venue de Monsieur François BRAUN, Ministre de la Santé et de la Prévention. Cette venue a été pour moi une expérience inoubliable et le signe d'une reconnaissance emprunt, je dois le dire, d'une certaine satisfaction pour toute l'action communale que nous menons depuis plusieurs années.

Enfin, je me dois de rappeler que ces travaux d'investissement nous les avons fait avec l'aide de nos partenaires que sont l'État, la Région Bourgogne Franche-Comté et le Département de la Côte d'Or. Rien ne serait possible sans eux et sans l'obtention pour les grands projets d'un niveau de subvention qui tourne autour des 80% et pour les autres à minima de 50%.

Alors tout n'est pas parfait, bien entendu mais sachez qu'avec le Conseil Municipal nous mettons toute notre énergie au service de l'intérêt général et du vivre-ensemble. Sachez enfin, que notre seule ambition est de vous offrir un village où il fait bon vivre c'est-à-dire d'identifier les défis pour les transformer en opportunités et mettre en place des solutions durables qui répondent à nos besoins futurs. C'est ce que nous faisons au quotidien.

Bien fidèlement,  
**GILLES BRACHOTTE**



## Les Élus.

### LE CONSEIL MUNICIPAL

(15 conseillers municipaux et 2 suppléants élus pour 6 ans - élection le 23 mai 2020). Il se compose comme suit :

- ◆ **Le Maire** : Gilles BRACHOTTE,
- ◆ **Premier Adjoint délégué à l'urbanisme, à la sécurité et au personnel** : Jean-Jacques VIGOT,
- ◆ **Deuxième Adjointe déléguée à l'éducation, à la culture, à la vie associative et citoyenne** : Karine CHEDAL,
- ◆ **Troisième Adjoint délégué aux finances et aux affaires juridiques** : Sébastien BONIN,
- ◆ **Des conseillers municipaux** : Philippe CATTEAU, Francine COTTIN, Sophie GODRIE, Marie-Josèphe JACQUIER, Jacques MORÉ, Laure NAISSANT, Sylvain PELLETIER, Marie-Madeleine PLATHEY, Gilles ROBERT, Yann RHODDE, Sylvie VANDEWEEGHE.
- ◆ **Des conseillers municipaux suppléants** : Philippe BATON, Séverine BERGER.

### NOMINATION ET DÉSIGNATION AUX ORGANISMES ET SYNDICATS

- ◆ **Syndicat du Bassin de la Vouge** : Sylvain PELLETIER (titulaire), Yann RHODDE (titulaire), Jacques MORÉ (suppléant), Philippe CATTEAU (suppléant).
- ◆ **Syndicat Intercommunal d'Énergies de Côte-d'Or (SICECO)** : Philippe CATTEAU (titulaire), Jacques MORÉ (suppléant).
- ◆ **Sinotiv'eau** : Sylvain PELLETIER (titulaire), Gilles ROBERT (suppléant).
- ◆ **SCOT** : Gilles BRACHOTTE.
- ◆ **Le Comité National d'Action Sociale (CNAS)** : Marie-Josèphe JACQUIER.
- ◆ **Le GIP e-bourgogne** : Gilles BRACHOTTE.

### DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES

Francine COTTIN et Gilles BRACHOTTE

### CONSEILLER MUNICIPAL

**Délégué Correspondant Défense**  
Jacques MORÉ.

### 9 COMMISSIONS ONT ÉTÉ CRÉÉES

Par défaut, le Maire est membre de droit dans toutes les commissions et les adjoints sont dans les commissions qui relèvent, à minima, de leur délégation. Les conseillers municipaux se sont inscrits dans les différentes commissions déterminées lors du Conseil Municipal du 04 juin 2020 :

#### 1. Commission Action Sociale (CAS) :

Marie-Josèphe JACQUIER, Francine COTTIN, Sylvie VANDEWEEGHE, Laure NAISSANT, Karine CHEDAL.

#### 2. Commission Affaires scolaires, Jeunesse et CMJ :

Marie-Madeleine PLATHEY, Sophie GODRIE, Francine COTTIN, Marie-Josèphe JACQUIER, Séverine BERGER.

#### 3. Commission Cimetière :

Gilles ROBERT, Yann RHODDE, Jacques MORÉ.

#### 4. Commission Fêtes et Cérémonies, Animation :

Philippe CATTEAU, Yann RHODDE, Laure NAISSANT, Marie-Josèphe JACQUIER, Francine COTTIN, Philippe BATON, Marie-Madeleine PLATHEY.

#### 5. Commission Finances :

Sébastien BONIN, Sylvain PELLETIER, Jacques MORÉ.

#### 6. Commission Fleurissement :

Sophie GODRIE, Laure NAISSANT, Sylvie VANDEWEEGHE.

#### 7. Commission Marché :

Yann RHODDE, Sophie GODRIE, Francine COTTIN, Marie-Josèphe JACQUIER.

#### 8. Commission Signalétique :

Marie-Josèphe JACQUIER, Sylvain PELLETIER, Sylvie VANDEWEEGHE, Francine COTTIN, Philippe CATTEAU, Yann RHODDE.

#### 9. Commission Urbanisme, Travaux, Environnement, Embellissement et Sécurité :

Gilles ROBERT, Philippe CATTEAU, Jacques MORÉ, Philippe BATON, Marie-Josèphe JACQUIER, Séverine BERGER.

# Vie Communale et Citoyenne.

## Janvier | Vœux du Maire

Après 2 ans d'absence pour cause de COVID, le Maire a pu présenter ses vœux aux citoyens, le vendredi 07 janvier 2022 à la salle polyvalente.

Cela a été l'occasion de rappeler les événements qui se sont déroulés en 2021 et les perspectives de la collectivité pour 2022 et au-delà.

Cette soirée a été, une nouvelle fois, un instant de partage et de dialogue avec tous.

## Avril | Développement de la fibre optique

Nous étions nombreux à attendre l'arrivée de la fibre optique. Ce chantier, piloté par le Conseil Départemental, avait pris du retard. Depuis maintenant le 14 avril 2022, la commercialisation a été ouverte sur notre commune par Altitude Infra qui gère l'infrastructure optique de notre territoire.

Afin d'échanger sur le sujet avec les abonnés et leur permettre de découvrir les opérateurs présents, une réunion a été organisée le 21 avril 2022 de 13h30 à 18h30 à la salle polyvalente.

Le succès a été immédiat et de nombreux citoyens ont quitté le cuivre pour rejoindre la fibre optique et bénéficier ainsi de débits importants et plus en phase avec les nouveaux usages de l'Internet aussi bien pour les particuliers que pour les organisations.



## Mars | Collecte pour l'Ukraine



L'année 2022 a été marquée par le conflit en Ukraine. Comme citoyens européens nous ne pouvions pas rester indifférents.

Sous l'impulsion du 3<sup>e</sup> adjoint, Monsieur BONIN, des conseillers municipaux, du Conseil Municipal des jeunes, une « opération solidaire UKRAINE » s'est déroulée le samedi 12 mars 2022 de 10h à 14h en mairie.

De nombreux citoyens ont répondu présents et la solidarité a été exemplaire. Nous tenons à tous vous remercier pour cet engagement.

## Avril | Élections Présidentielles et Législatives



Les élections Présidentielles ont eu lieu les Dimanches 10 et 24 avril 2022 de 8h00 à 18h00 à la salle polyvalente. Pour des raisons purement techniques, les élections législatives se sont déroulées exceptionnellement dans la salle de motricité de l'école maternelle les Dimanches 12 et 19 juin 2022 de 8h00 à 18h00.

Une autorisation avait été demandée à la préfecture afin de déplacer le lieu de vote. Les prochaines élections retrouveront l'espace habituel qu'est la salle polyvalente. Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à l'organisation, à la tenue du bureau de vote et au dépouillement.



## Mai | Personnel Communal

### Madeleine CHAMBLAS

L'année 2022 a été une année de changements pour le personnel communal. Après 36 ans de carrière et de bons et loyaux services comme bibliothécaire, Madeleine CHAMBLAS a pris sa retraite au mois de mai 2022. Grâce à son engagement, sa rigueur et son état d'esprit, la bibliothèque de notre village n'a cessé de se développer pour atteindre un fond d'environ 9000 ouvrages.

Elle s'est aussi énormément modernisée en particulier avec son informatisation et la possibilité de pouvoir réserver des livres en ligne ce qui a rendu service à de nombreux citoyens surtout lors de la crise sanitaire du COVID-19. De plus, Madeleine, en tant que bénévole, a développé un lien particulier avec les écoles qui était fort apprécié de l'équipe pédagogique et des élèves de nos écoles.



Le vendredi 13 mai, le Maire Gilles BRACHOTTE, en présence du Conseil Municipal, de l'équipe pédagogique, des bénévoles et des collègues, a nommé, Madeleine CHAMBLAS citoyenne d'honneur et lui a remis la médaille communale.

*Petit clin d'œil à Daniel, son époux, qui l'a accompagné à la bibliothèque en tant que bénévole et qui a rendu de très grands services à la collectivité. Madeleine a accueilli tout au long de sa carrière de nombreux bénévoles que nous remercions pour leur engagement.*



### Amélie BONVALOT-NOIROT

Enfin Madame Amélie BONVALOT-NOIROT est partie en congé maternité en septembre 2022.

Elle a donné naissance en novembre à un petit Noé qui rend les parents et grands-parents habitant notre village très heureux.

Une remplaçante, Mme Amélie BOURION, a pris ses fonctions d'août à décembre 2022.

### Stéphanie MONNOT

Afin de poursuivre l'activité de la bibliothèque, un recrutement a été initié et c'est Stéphanie MONNOT, déjà secrétaire de mairie à temps partiel et très investie dans la collectivité qui a repris le flambeau. Ce complément de service est dans la lignée des études suivies par Mme MONNOT qui possède toutes les compétences de bibliothécaire et surtout de nombreuses idées pour poursuivre et renforcer le dynamisme initié par sa prédécesseuse.

### Félicien KUS & William RUFENACHT

Les changements ont été aussi importants au niveau du service technique avec deux arrivées absolument nécessaires au fonctionnement de la collectivité. Ainsi, toujours au mois de mai 2022, Monsieur Félicien KUS nous a rejoint en tant qu'agent technique. Il devient l'agent technique principal et a en charge l'entretien de notre commune et de nos bâtiments. Pour l'accompagner dans ces tâches nombreuses, et dans un esprit de formation, nous avons recruté Monsieur William RUFENACHT en tant qu'apprenti jardinier paysagiste. Nous leur souhaitons la bienvenue au sein de la collectivité et surtout un plein épanouissement professionnel.



Juin | Cérémonie des Bébés

## Naissance & NATURE

Comme chaque année depuis 2014, la collectivité accueille les nouveau-nés de notre village pour une cérémonie des naissances. Celle-ci s'est déroulée le samedi 04 juin 2022 au verger conservatoire.

À cette occasion, les parents des 13 enfants du village (8 filles et 6 garçons) nés en 2021 ont été conviés à cette cérémonie. Les parents et les enfants présents ont, comme le veut la coutume, accroché un médaillon au nom de leur enfant sur un arbre du verger conservatoire qui leur était dédié. La symbolique est très forte et a pour objectif d'honorer les nouveau-nés, de féliciter les parents et de construire un sentiment d'appartenance à notre village et à notre communauté. Un cadeau a été remis à chaque enfant.



Juillet | Fête Nationale

Une nouvelle fois, vous avez été nombreux à répondre à ce rendez-vous du 13 juillet pour célébrer en toute convivialité la Fête Nationale ! Petite nouveauté, des HOT DOG ont été proposés à la buvette en plus des plateaux repas (sur inscription) et cela fût un succès. Cette année le Groupe de musique Carmen Blues nous a accompagné et pour clôturer cette soirée, un feu d'artifice a été tiré.



## RUCHE À LIVRES

Une deuxième ruche à livres a été créée par un citoyen, Monsieur Jean-Claude JACQUIER, que la municipalité remercie très sincèrement pour son aide et son engagement. Elle se situe sur le parking des écoles et vient compléter l'offre de lecture déjà disponible en particulier avec la bibliothèque. Merci à tous de bien respecter le principe de fonctionnement indiqué sur la boîte à livre.



LA DAME  
D'AQUITAINE

Dans un cellier du XIII<sup>ème</sup>s,  
découvrez une cuisine qui  
met à l'honneur notre région  
et nos producteurs.

23 place Bossuet DIJON  
Tél : 03.80.30.45.65  
[www.ladamedaquitaine.fr](http://www.ladamedaquitaine.fr)



Sept. Oct. Nov. | Rentrée avec le  
Conseil Départemental

## Spectacle ART & SCÈNES

Désireux d'amener la culture en territoire rural, le Conseil Départemental a mis en place le festival « Arts et Scènes ».

A cette occasion, la commune a déposé un dossier pour organiser un concert du groupe de jazz manouche Krachta Valda intitulé « Cabane à Frites » qui a eu lieu le samedi 8 octobre 2022 à la salle polyvalente.

Pris en charge à hauteur de 80% par le Département et le reste par la commune, c'est une prestation de qualité qui a été offerte aux habitants de Thorey en Plaine et des alentours.



## Octobre | Semaine Bleue

La semaine Bleue a eu lieu le dimanche 09 octobre 2022 à l'auditorium. Les inscriptions ont eu beaucoup de succès, la totalité des places a été distribuée et des places supplémentaires ont été demandées, soit 25 places.



Le spectacle de clôture de la Semaine Bleue « sur des airs d'opérette » était assuré par les chœurs de l'Opéra de Dijon et a eu lieu le dimanche 9 octobre 2022 à l'Auditorium de Dijon.



## Festival CIRQUE

Dans le cadre du festival « L'été culturel dans les Médiathèques », un spectacle « Madame Zazie fait son cirque » s'est déroulé le 24 septembre 2022 à 16 h à la salle polyvalente.

Le Conseil Municipal, sensible au handicap, a souhaité offrir aux élèves des classes de CM1 et CM2 l'opportunité d'aborder le thème de la « différence » et de changer leur regard sur ce sujet. L'atelier jeunes « Faisons évoluer le regard sur le handicap » a eu lieu le 14 novembre 2022 pour les élèves des CM1-CM2.

## Ateliers Jeunes -L'HANDICAP-



Cet atelier était animé par le Comité Départemental Handisport et financé à hauteur de 80 % par le Département. Lors de cette séance, des ateliers de mise en situation ont été mis en place. Ainsi, les élèves ont pu être confrontés à des situations de simulation de paraplégie, hémiplegie ou encore déficience visuelle. L'atelier a été fort apprécié par les élèves et leur enseignante.





# MOVING VET

vétérinaire à portée de patte  
qui prend soin de vos animaux  
de compagnie, à 2 ou 4 pattes !

**4 PERSONNES,  
UNE ÉQUIPE**

**Vétérinaires**

Dr Anne-Sophie CAPPIO  
Dr Clara FIQUET

**Assistants  
vétérinaires**

Cyrielle & Charlotte



Consultations à domicile (pour le confort de vos animaux) mais également à la clinique de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30 ainsi que le samedi de 9h à 13h.

Une astreinte téléphonique les week-end et jours fériés est assurée sur le 06 73 08 25 78, de 8h à 21h en cas d'urgence.

Nous vous proposons également une gamme de produits naturels (soins de la peau, compléments, cicatrisants...) ainsi que des croquettes et des friandises pour prendre soin de vos compagnons (chiens, chats, Nac et chevaux). Livraison possible à domicile ou à récupérer en click & collect à la clinique : [boutique.movingvet.fr](http://boutique.movingvet.fr)

2 rue Neuve à Thorey-en-Plaine  
[www.movingvet.fr](http://www.movingvet.fr) | Facebook et Instagram

## Octobre | Clinique vétérinaire

La Clinique Vétérinaire « MOVING VET » a ouvert ses portes le 10 octobre 2022 dans les locaux de l'ancien Cabinet Médical où exerçait le Docteur VIAUD, qui a rejoint la Maison de Santé.

Celle-ci s'est par la suite implantée au 2 rue Neuve, à l'ancienne place de la pharmacie le temps de la construction du bâtiment qui accueillera à la fois la clinique vétérinaire et le salon de coiffure BLISS.

Nous sommes très heureux de pouvoir accueillir cette clinique permettant ainsi d'apporter un service complémentaire aux citoyens de notre territoire et au-delà.

## Novembre | Repas des Aînés

Le repas des aînés est un moment de partage très important dans la vie de la collectivité. Sont conviés toutes les personnes de 70 ans et plus. Cette année nous étions 64 personnes hors le conseil municipal. Le repas a été animé par Paul MURANO.

Merci à lui pour l'excellente ambiance qu'il a su distiller pendant toute l'après-midi. Merci aussi à la commission action-sociale qui a organisé avec brio ce repas et dont l'investissement et le dévouement est précieux pour le vivre-ensemble

*Pour rappel : les personnes empêchées pour raison impérieuse et qui ont répondu à l'invitation ont reçu un bon d'achat valable au magasin ATAC à Aiserey d'une valeur de 25€ pour une personne seule et 35€ pour un couple.*





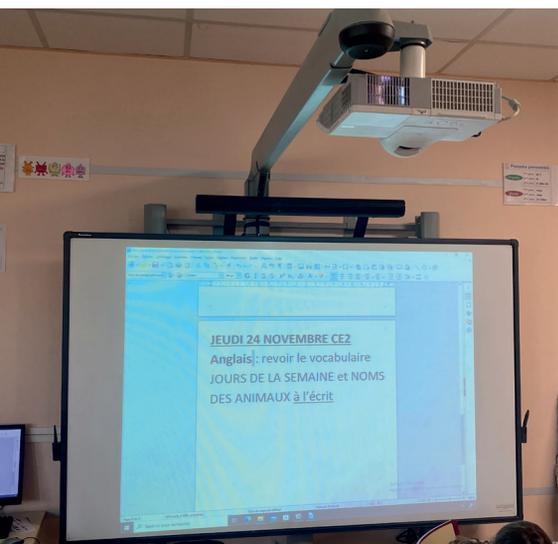
## Fleurissement

Comme chaque année, le fleurissement de la commune s'est réalisé grâce à la commission fleurissement composée d'élus municipaux et de citoyens. Si vous souhaitez rejoindre la commission, n'hésitez pas à vous faire connaître.



## Informatique POUR LES ÉCOLES

Dès que l'opportunité se présente, nous poursuivons le développement du numérique dans les écoles. C'est ainsi que grâce au dispositif France RELANCE et à une subvention de 65% du coût global, nous avons pu équiper les écoles de deux Tableaux Blancs Interactifs et de tablettes informatiques. Ces équipements complètent des conditions d'apprentissage excellentes pour nos enfants.



## Aide aux devoirs

Huit bénévoles se sont proposés cette année pour prendre en charge 12 élèves de l'école élémentaire dans le cadre de l'aide aux devoirs, qui a commencé le 19 septembre 2022. Les séances, à raison de 40 minutes par élève, se déroulent à l'école.

## Accès simplifié LE VERRE

Le SMICTOM a procédé au changement des containers verre. La municipalité en a profité pour déplacer le container de la place de l'Orme Sully sur le parking des écoles, le rendant ainsi plus accessible et plus central.



# Rucher & Verger Conservatoire

La commune s'est engagée dans une démarche globale de développement durable et de gestion de la biodiversité. Dans ce contexte et avec l'aide de citoyens engagés et bénévoles, nous disposons d'un rucher contenant 3 ruches dont une ruche pédagogique. L'investissement est très important pour permettre une gestion durable du rucher et offrir aux habitants la possibilité d'acheter du miel de notre commune. L'intégralité de la vente étant utilisée pour équiper et entretenir le rucher.



**Si vous observez un essaim d'abeilles accessible à hauteur d'homme, merci de prévenir par téléphone :**

Philippe : 06.10.16.68.56    Jean-Claude : 06.13.35.03.55  
Isabelle : 06.46.09.45.40    Gilles : 06.80.03.92.86

*Aucune démarche ne pourra être entreprise si l'essaim n'est pas à hauteur d'homme ou s'il s'agit d'une autre espèce.*

Dans le même état d'esprit, nous avons créé dans le parc intergénérationnel **UN VERGER CONSERVATOIRE** qui est un lieu de « mémoire » et de conservation de la diversité biologique et génétique de variétés anciennes de fruits (pommes, poires, cerises, etc.). Habituellement, et avec l'aide de Jean Vivant, nous organisons un apprentissage de la taille des arbres fruitiers. Malheureusement la situation sanitaire ne l'a pas permis cette année.

**Vous souhaitez rejoindre l'équipe ? Écrivez-nous !**  
>> [mairie@thoreyenplaine.fr](mailto:mairie@thoreyenplaine.fr) <<



## Les Cérémonies COMMÉMORATIVES

19 mars, 8 mai, 18 juin,  
11 novembre et 5 décembre

**N**e jamais oublier le passé et notre histoire, transmettre les valeurs du respect de l'autre et surtout prendre le temps d'un moment indispensable pour penser à l'ensemble des Morts pour la France et leur rendre hommage, voici le rôle et les objectifs des commémorations.



Se souvenir est une obligation ardente pour ne pas oublier les causes qui entraînent une guerre et les conséquences qu'elle amène. Il est de notre devoir de nous souvenir des valeurs qui nous ont été transmises. Nous invitons tous les citoyens à participer aux différentes cérémonies commémoratives



## Terrain Écluse

**D**epuis la réhabilitation de la maison éclusière, la municipalité souhaitait le déclassement du terrain qui la jouxte afin d'imaginer des aménagements aux abords de l'écluse dans les années à venir. Nous avons obtenu son déclassement et la possibilité pour la collectivité d'en devenir propriétaire. C'est aujourd'hui réalisé.

# Carnet des TRAVAUX

*Zoom sur les travaux réalisés, ou en cours, sur la commune de Thorey-en-Plaine, pour une vie toujours plus agréable et pratique où le « bien vivre » est le maître-mot.*



## Aménagements au Parc INTERGÉNÉRATIONNEL

**L**es aménagements du parc intergénérationnel se poursuivent pour faire de ce lieu un espace de rencontre, de partage et d'activités sportives et de loisirs pour tous. Dans cet esprit, vous avez pu constater l'installation d'un espace de jeux sportifs pour tous ainsi que la poursuite de l'aménagement paysager et de convivialité. N'hésitez pas à aller pratiquer un moment de détente et d'entretien physique dans un cadre agréable et calme.

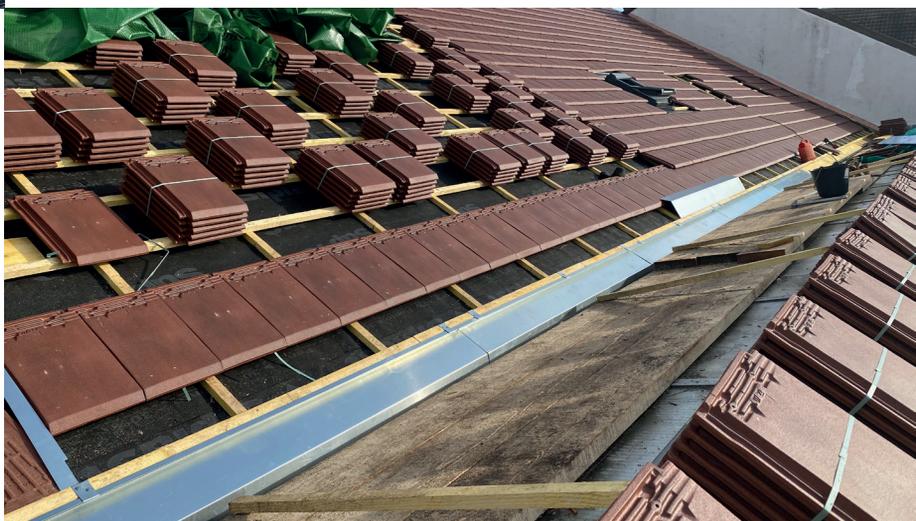


## Réfection TOIT DES ÉCOLES

Depuis maintenant plusieurs années, le toit des écoles présentaient des fragilités d'étanchéité qui étaient résolus par des interventions ponctuelles. Le conseil municipal a souhaité entreprendre des travaux plus conséquents afin de régler définitivement ce problème. C'est ainsi qu'une partie de la toiture de l'école élémentaire a été remplacée courant décembre.

## Réhabilitation DORTOIR DES ÉCOLES

Le dortoir de l'école maternelle a été réhabilité cet été par les services techniques de notre village. Nous profitons, chaque année, de la disponibilité des écoles pendant la période estivale pour réaliser des travaux d'entretien programmés. Sur 2022 était prévu, à la demande de l'équipe pédagogique de l'école maternelle, cette réfection qui offre maintenant un espace plus accueillant pour nos enfants de la maternelle.



## Première phase vitrerie SALLE POLYVALENTE

Nous continuons nos investissements concernant l'isolation thermique de nos bâtiments publics. Ainsi au printemps, la baie vitrée et une porte vitrée de la salle polyvalente ont été changées, la coupole de la salle polyvalente a été refaite. Nous planifions pour l'année 2023 d'autres investissements afin de supprimer toutes les passoires énergétiques recevant du public. Notre priorité est actuellement sur la salle polyvalente qui présente un taux d'occupation très important.



**Thierry PEDRON**  
**06 22 45 53 46**

Tél. : 03 80 39 80 20 | Fax : 03 80 39 85 02  
21110 THOREY-EN-PLAINE  
email : pedron.couverture@orange.fr



## Fin de travaux LOGEMENT MAIRIE

Les travaux de l'appartement situé au-dessus de la mairie se sont enfin terminés cet été. Après une procédure judiciaire qui a donné raison à la collectivité, l'ensemble du logement a été reconstruit et la charpente de l'ancienne mairie a été renforcée assurant ainsi sa pérennité. Un locataire a pu emménager début septembre.

## Installation SIGNALÉTIQUE

Très souvent, on nous signalait qu'il était difficile de trouver les bâtiments publics et qu'il manquait des panneaux indicateurs. C'est chose résolue en fin d'année 2022 avec une signalétique commune et homogène qui a été développée sur notre village. Cela comprend des panneaux d'orientation ainsi que l'identification des bâtiments communaux et l'installation et la rénovation de totems au niveau des commerces et de la maison de santé.



## Première phase ENFOUISSEMENT RUE DU BOIS

Dans le plan d'investissement pluriannuel voté par le conseil municipal est prévu l'enfouissement des lignes électrique et téléphonique (fibre) de la rue du bois. Ces travaux sont planifiés en trois phases consécutives. La première phase s'est déroulée cette année et est encore en cours de finitions. La deuxième phase débutera cette année 2023.



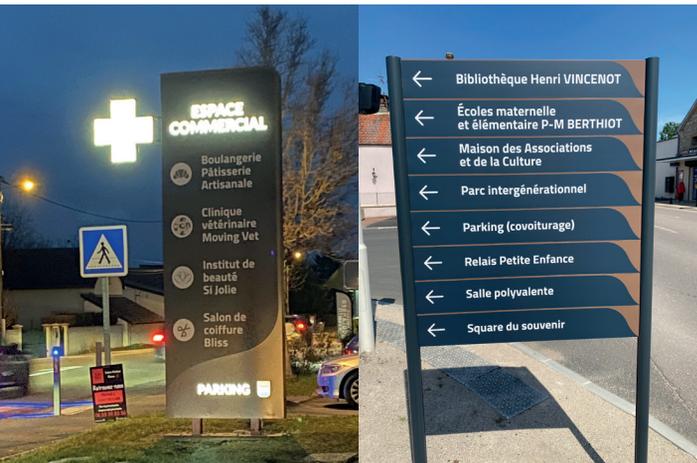
## Travaux (suite) ÉCO QUARTIER

Les travaux de l'écoquartier arrivent à leur terme. Cette année la réalisation des places du midi et la mise en place des plantations de la dernière tranche ont été réalisées. Nous arrivons au terme de cette réalisation dont le budget sera clôturé dans l'année 2023.

## Dernière tranche TRAVERSÉE DE LA RD968

La réhabilitation de la traversée de notre village était planifiée sur trois tranches. Les travaux de la dernière tranche ont commencé mi-octobre et se sont terminés courant décembre. Il reste actuellement la signalétique au sol qui viendra marquer les passages piétons, les places de parking, la piste cyclable et l'espace partagé.

Aujourd'hui, c'est toute la RD968 qui a été réhabilitée et qui embellit la traversée de notre village en offrant de nouvelles places de parking et des pistes de mobilités douces.





## Discours inaugural | Gilles Brachotte.

Monsieur le Ministre de la Santé et de la Prévention,  
Monsieur le Préfet de la Région Bourgogne Franche-Comté, Préfet de la Côte-d'Or,  
Madame la Députée, Chère Fadila, Messieurs les Députés,  
Monsieur le Sénateur, Cher François,  
Monsieur le Vice-Président du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté,  
Mesdames, Monsieur les Conseillers Départementaux,  
Monsieur le Président de la Communauté de Communes,  
Mesdames, Messieurs les Maires  
Monsieur le Directeur Général de l'ARS  
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux de Thorey en Plaine  
Monsieur le Président de l'Association des Maires de Côte d'Or, Cher Ludovic,  
Madame la Directrice Générale du CHU François Mitterand,  
Monsieur le Président de l'Université de Bourgogne, Cher Vincent,  
Monsieur le Doyen de l'UFR des Sciences de Santé, Cher Marc,  
Mesdames, Messieurs les professionnels de santé,  
Mesdames et Messieurs les chefs d'entreprises,  
Madame l'architecte,  
Mesdames, Messieurs,

C'est avec beaucoup de joie et de satisfaction que nous inaugurons aujourd'hui cette nouvelle maison de santé pluriprofessionnelle « Madeleine Brès ». L'inauguration d'un équipement public est toujours un évènement marquant dans la vie d'une commune et dans un mandat d'élu mais votre présence, Monsieur le Ministre, croyez-moi, restera gravé dans l'histoire de la commune et surtout dans ma mémoire. C'est une fierté, un immense plaisir et un honneur de vous avoir à nos côtés, à Thorey en Plaine et au sein de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise. Il faut bien dire que l'on a plutôt l'habitude de voir les ministres sur Dijon et non dans un village rural de la plaine dijonnaise où il fait bon vivre. Ne voyez pas dans mes propos une volonté d'opposer le rural et l'urbain car je crois sincèrement qu'ils sont l'un et l'autre complémentaires et imbriqués. La ville étant créatrice des campagnes et la campagne étant créatrice des villes.

L'inauguration de cette maison de santé est un moment singulier où se concrétise l'action de notre ambition politique dans l'aménagement de notre village et du territoire au bénéfice des habitants. Car à l'heure où l'on parle de déserts médicaux et d'abandon des territoires ruraux, une maison de santé, c'est la certitude pour les citoyens d'avoir accès à des soins de proximité et de qualité. Je tiens à remercier le Conseil Municipal qui a priorisé ce projet comprenant les enjeux sous-jacents de vivre ensemble et de justice sociale et territoriale.

Ce projet a germé à la fin de mon premier mandat de maire et faisait partie intégrante du projet politique proposé à la population en 2020. Avoir un projet

c'est bien mais voir les planètes s'aligner pour le réaliser c'est encore mieux. Le premier signe de sa faisabilité a été la présentation en Conseil Communautaire par Madame la Députée KHATTABI, de la volonté du Président de la République Monsieur Emmanuel MACRON de doubler le nombre de maisons de santé dans son quinquennat avec de facto des financements exceptionnels sans lesquels d'ailleurs ce projet n'aurait pu se réaliser, j'y reviendrai plus tard. Je tiens à remercier Madame la Députée, chère Fadila, pour votre soutien sans faille qui a permis cette réalisation. Sans vous, nous n'en serions pas là. Sans vous le territoire et les citoyens ne pourraient bénéficier d'un accès aux soins renforcé et pérenne. Je veux aussi remercier le Sénateur PATRIAT qui depuis plusieurs années m'accompagne dans mon parcours d'acteur engagé dans la cité et avec qui j'ai toujours grand plaisir à échanger sur les sujets et décisions politiques au point de l'inonder parfois de sms, j'espère qu'il ne m'en veut pas trop ? Nos échanges restent toujours précieux.

Le deuxième signe a été la confirmation de la pertinence d'une telle structure sur le territoire et à Thorey en Plaine, par le directeur général de l'ARS. Il m'avait aussi indiqué comme d'ailleurs le secrétaire général de la Préfecture, toutes les haies à franchir, pour filer la métaphore sportive, afin de le voir aboutir. Avec le Conseil Municipal, nous avons dû faire preuve de pugnacité pour surmonter les difficultés en pleine crise sanitaire et géopolitique. Inaugurer dans ce contexte, 24 mois après le lancement de l'appel à projets, un tel projet immobilier qui regroupe également une pharmacie et un centre de



vision relève d'un défi considérable. Alors oui, tout n'est pas encore complètement terminé car un chantier n'est pas un long fleuve tranquille mais cela fait partie du jeu. Cependant, depuis fin octobre, les professionnels de santé sont installés et accueillent une patientèle de plus en plus nombreuse car je crois pouvoir le dire, le succès est au rendez-vous et montre combien cette infrastructure était attendue et utile pour tous et encore plus au moment où les conditions sanitaires se dégradent à nouveau et mettent sous tension notre système de santé.

Si nous avons pu relever ce challenge du délai, c'est bien parce que de multiples acteurs ont tenu leur engagement et ont été facilitateurs. Je tiens ainsi à remercier toutes les entreprises qui ont concouru à ce résultat au premier rang duquel le groupement constitué de l'entreprise STCE, le cabinet d'architecte AAGroup et Synapse construction. Je remercie aussi notre assistance à maîtrise d'ouvrage ORVITIS qui suit les dossiers avec rigueur. Je pense aussi aux personnels administratifs des fonctions publiques d'Etat et Territoriale toujours à l'écoute et disponibles et qui sont d'une aide fondamentale. Je pense enfin, au personnel communal qui doit gérer des tâches administratives de plus en plus complexes et parfois trop chronophages et sans qui la mise en musique de l'action politique ne pourrait se concrétiser.

Cette maison de santé se distingue à plusieurs titres :

- par sa haute qualité environnementale et de performance énergétique qui en fait un modèle de bâtiment public répondant parfaitement aux préoccupations actuelles de sobriété et d'efficacité énergétique,

- par l'optimisation de la consommation des espaces avec une densification urbaine en parfait accord avec les enjeux de la loi climat et résilience,

- par un parti pris architectural, qui a su harmonieusement composer avec de multiples contraintes et s'inscrire dans l'évolution de notre village sans lui faire perdre son identité mais bien au contraire en construisant son image basée sur son histoire et son avenir.

- par un partenariat avec le CHU de Dijon à travers l'installation d'un laboratoire de biologie médicale et je l'espère le développement prochain d'un partenariat pour la télémédecine et l'accès à des spécialités médicales. Il nous reste encore à développer l'accueil des petites urgences afin d'être au plus près de la population et nous devons travailler avec l'ARS et les services d'aiguillage pour

traiter ces petites urgences et participer à notre niveau à lutter contre l'embolisation des urgences par la bobologie.

- par un partenariat avec l'Université de Bourgogne et plus spécifiquement l'UFR des Sciences de Santé afin que cette MSP soit un lieu de stage pour les étudiants et montrer ainsi tout l'intérêt d'exercer en ruralité afin de mieux irriguer à l'avenir les territoires ruraux. Sur ce point, tous nos médecins généralistes sont maîtres de stage et des internes sont déjà dans les lieux. D'autres professionnels souhaitent s'engager dans la formation et je ne peux que les encourager car c'est dans la pratique et l'expérience que nous éveillerons les consciences et les vocations.

- par l'ambition d'intégrer l'école de maïeutique de l'UFR des Sciences de Santé même si sur ce point nous rencontrons actuellement quelques résistances mais je ne doute pas que l'intérêt général saura transcender le collectif et que nous trouverons une réponse adaptée aux préoccupations et inquiétudes de chacun car lors de la présentation du projet de santé cette spécificité avait été soulignée comme une force et une innovation. C'est aussi une pratique attendue par les étudiants et les jeunes diplômés en recherche d'autonomie dans la pratique libérale tout en gardant la technicité du plateau technique. Cela participerait in fine à renforcer les maternités.

- par son objectif de prévention à la population avec par exemple des actions déjà réalisées en faveur de la vaccination par les infirmières libérales ou encore la lutte contre le tabagisme réalisée par l'infirmière Azalée,

- par une mobilisation sans précédente sur notre commune de moyens financiers considérables puisque le coût global du projet s'élève à plus de 2,3 millions d'euros HT. Cette réalisation n'aurait jamais pu se réaliser sans l'intervention de l'Etat qui a contribué à hauteur de 1,1 millions d'euros et qui en fait le premier financeur. Permettez-moi, monsieur le Ministre, Monsieur le Préfet de vous remercier pour cette attribution et ce soutien précieux et considérable. Mais pour une collectivité comme la nôtre, il fallait pouvoir aussi compter sur l'aide de nos autres partenaires que sont la Région Bourgogne Franche-Comté et le Département de la Côte d'Or qui ont tous les deux soutenus le projet et contribué à hauteur de 300 000 euros chacun. Je souhaite adresser mes plus vifs remerciements à Madame la Présidente de la Région Bourgogne Franche-Comté et à Monsieur le Président du Conseil





Départementale de Côte d'Or. Enfin, la collectivité finance le complément qui sera intégralement remboursé par les loyers perçus. C'est bien parce que chacun a su et pu se mobiliser que les citoyens du territoire vont bénéficier de cette maison de santé. Elle concrétise l'usage des deniers publics au service de tous, -enfin, elle se distingue par l'exemplarité du travail collectif en particulier la mobilisation des professionnels de santé qui ont construit un projet de santé ambitieux. C'est une équipe engagée qui s'est fédérée et qui a, dès l'origine, défini avec la collectivité les besoins immobiliers. Ces professionnels au nombre de 17 comprenant médecins généralistes, infirmières, chirurgien-dentiste, kinésithérapeute, diététicienne, orthophoniste, ostéopathe, orthopédiste-orthésiste, psychologues, hypnothérapeute, sophrologue, sage-femme, opticien-optométriste et pharmacien, ont décidé d'unir leurs compétences, leurs expertises, leurs forces pour se coordonner, améliorer la prise en charge du patient et favoriser la prévention. Je voulais vraiment les remercier pour leur engagement et la collaboration de confiance qui se sont noués entre nous. Je veux qu'il sache que la collectivité sera toujours à leurs côtés, s'ils en ressentent le besoin, pour les accompagner dans le développement

de leur activité et l'exercice quotidien. La santé est clairement une priorité politique car derrière les questions de santé se cachent également des questions sociales. Cette inauguration est aussi pour moi l'occasion de dire très sincèrement mon estime, ma considération et mes remerciements à tous les personnels de santé, quelque soit leur mode d'exercice, qui chaque jour accompagnent nos concitoyens et qui effectuent un travail remarquable avec un sens du service public et de l'intérêt général.

Pour conclure, je ne pouvais pas terminer ce discours sans évoquer le nom donné à cette maison de santé et qui met à l'honneur Madame Madeleine BRES, première femme française à accéder aux études de médecine en 1868. Lorsque vous aurez quelques instants, je vous invite à aller flasher le QR Code situé à l'extérieur de l'entrée de la Maison de Santé qui vous présentera plus en détail le parcours remarquable de cette personnalité.

Voilà, je voudrais une nouvelle fois vous remercier Monsieur le Ministre de votre présence, elle me touche profondément, remercier tous ceux qui ont pu se libérer ce jour, renouveler mes remerciements à tous les acteurs qui ont participé à la réussite de ce projet et présenter mes excuses à tous ceux que j'ai pu oublier.

Je vous remercie de votre attention.  
Gilles Brachotte.

**MAISON DE SANTÉ MADELEINE BRÈS**  
Ouverte du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h30,  
et le samedi de 9h à 12h.

[www.maisondesantethorey.fr](http://www.maisondesantethorey.fr)

## Infos à savoir

### LA PHARMACIE CENTRALE A DÉMÉNAGÉ

La pharmacie centrale a changé de lieu pour rejoindre l'espace de la maison de santé. C'est une nouvelle pharmacie, plus pratique et lumineuse, qui a vu le jour. Avec la MSP et le centre de vision, elle constitue un ensemble immobilier au service de la santé des citoyens du territoire.



### OUVERTURE D'UN CENTRE DE VISION

L'année 2022 aura été marquée par l'arrivée d'un centre de vision jouxtant la maison de santé. Dans ce centre de vision, outre l'optique, vous pouvez bénéficier de l'expertise d'un optométriste. Celui-ci est un professionnel vous permettant, entre autres, de bénéficier de tests visuels. N'hésitez pas à rendre visite à l'équipe !

# Bien Vivre à Thorey.

## Document administratif pour les travaux



### Permis de construire

Le permis de construire est exigé dès lors que les travaux envisagés sur une construction existante ont pour effet de :

- ◆ créer une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 20 m<sup>2</sup>,
- ◆ créer une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 40 m<sup>2</sup> dans les zones urbaines couvertes par un Plan Local d'Urbanisme. Toutefois, entre 20 et 40 m<sup>2</sup> de surface de plancher ou d'emprise au sol, un permis de construire est exigé lorsque les extensions ont pour effet de porter la surface totale de la construction au-delà de 170 m<sup>2</sup>,
- ◆ de modifier les structures porteuses ou la façade du bâtiment, lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination.

S'agissant des constructions nouvelles, elles doivent être précédées de la délivrance d'un permis de construire, à l'exception des constructions qui sont dispensées de toutes formalités et celles qui doivent faire l'objet d'une déclaration préalable.

La demande de permis de construire doit être effectuée au moyen du formulaire cerfa n°13406\*11 lorsqu'il s'agit d'une maison individuelle et/ou ses annexes, complétée de pièces, dont la liste est limitativement énumérée sur la notice de demande de permis de construire.

## URBANISME

Mise en œuvre de la Saisine par Voie Electronique (SVE). Vous pourrez déposer vos Demandes d'Autorisations d'Urbanisme (DAU) à l'adresse :

<https://plainedijonnaise.geosphere.fr/guichet-unique>

*Seule adresse valide pour un dépôt dématérialisé*

Le dépôt de DAU « papier » est toujours possible en mairie aux jours et heures d'ouverture, ou par courrier.

Pour tout renseignement concernant une demande de travaux ou d'urbanisme, vous pouvez contacter le « Service Urbanisme » de la Mairie :  
03.80.79.16.29 ou [mairie@thoreyenplaine.fr](mailto:mairie@thoreyenplaine.fr)



### Déclaration préalable

La déclaration préalable est exigée pour la réalisation d'aménagement de faible importance. Notamment pour les travaux suivants réalisés sur une construction existante :

- ◆ les travaux qui créent entre 5m<sup>2</sup> ou 20m<sup>2</sup> de surface de plancher ou d'emprise au sol. Le seuil de 20 m<sup>2</sup> est porté à 40 m<sup>2</sup> si la construction est située dans une zone urbaine d'une commune couverte par un Plan Local d'Urbanisme. Toutefois, entre 20 et 40 m<sup>2</sup> de surface de plancher ou d'emprise au sol, un permis de construire est exigé si, après réalisation, la surface ou l'emprise totale de la construction dépasse 170 m<sup>2</sup>,
- ◆ les travaux de ravalement ou travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment,
- ◆ les travaux changeant la destination d'un bâtiment (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation) même lorsque celle-ci n'implique pas de travaux.

L'intéressé doit déclarer son projet au moyen du formulaire cerfa n°13703\*10, complété de pièces, dont la liste est limitativement énumérée sur la notice de déclaration préalable de travaux.



## RECENSEMENT MILITAIRE

Tout jeune Français ayant atteint l'âge de 16 ans doit obligatoirement se faire recenser. Si le jeune est mineur, il peut faire la démarche seul ou se faire représenter par l'un de ses parents.

Il doit se rendre au secrétariat de Mairie muni de :

- ◆ sa pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport),
- ◆ son livret de famille à jour.

À la suite du recensement, la Mairie délivre une attestation de recensement qui est nécessaire pour se présenter aux examens (baccalauréat) et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté. C'est pourquoi tout changement de situation doit être signalé aux autorités militaires. Le recensement permet également l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

**ATTENTION** : la Mairie ne délivre pas de duplicata. Cette attestation doit donc être conservée soigneusement. En cas de perte ou de vol, il est toutefois possible de demander un justificatif de recensement au centre du service national dont vous dépendez.



Partenaire des territoires, Eurovia développe des solutions de mobilité pour améliorer la compétitivité économique et renforcer le lien social, par la conception, la construction et l'entretien des infrastructures de transport et des aménagements urbains.

**Eurovia Bourgogne Franche-Comté - Agence de Dijon**  
7, rue Colbert - BP 33 - 21601 Longvic cedex  
T/ 03 80 68 24 60 - [dijon@eurovia.com](mailto:dijon@eurovia.com)

[www.eurovia.fr](http://www.eurovia.fr)



## COLLECTE

**Vous pouvez déposer :**

- ✓ En mairie : piles usagées & objets trouvés,
- ✓ À l'école : piles & cartouches d'encre usagées,
- ✓ À la bibliothèque : piles & bouchons.



32 B route de Dijon  
21110 Thorey en plaine  
03.80.39.86.56

Epilation  
Soins du corps  
Soins visage  
Beauté des mains & pieds



[contact.sijolie@gmail.com](mailto:contact.sijolie@gmail.com) / [sijolie-institut.fr](http://sijolie-institut.fr)



## MOBIPLAINE | Se déplacer

Renseignements : [www.thoreyenplaine.fr](http://www.thoreyenplaine.fr) & n°vert 0800213233

Le transport à la demande sur réservation Mobiplaine est un service de la communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise accessible à tous. Pour l'utiliser, il faut réserver votre voyage par téléphone au plus tard la veille de celui-ci, avant 16h30.

Le service Mobiplaine est assuré par un véhicule spécifique mis en ligne par Transdev Pays d'Or. Ce véhicule s'adapte à la clientèle et peut accueillir des personnes à mobilité réduite.

## ENTRETIEN ÉCLAIRAGE PUBLIC

Tous les 4 mois environ, les techniciens de la société EIFFAGE interviennent pour le remplacement des lampes défectueuses et la maintenance de la centaine de foyers lumineux que compte la commune. Le coût d'une intervention supplémentaire est de 196 €, vous comprendrez donc qu'il peut y avoir un petit délai d'exécution entre votre demande et la réalisation.

## BALAYAGE & ENTRETIEN DES TROTTOIRS

La société PERRBAL qui réalise le balayage des rues, passe une fois par trimestre dans toutes les rues du village. L'entretien des trottoirs est nécessaire du point de vue hygiène et sécurité. Il est à la charge des riverains, la commune entretient les trottoirs situés le long des propriétés communales.

Aucun élément ne doit rester en permanence sur les trottoirs, les déchets doivent être mis dans les poubelles et surtout pas dans les avaloirs afin d'éviter de boucher les égouts. En hiver, le déblaiement de la neige est également de la responsabilité des riverains, il convient de laisser un passage piéton sur le trottoir en évitant d'entasser la neige sur la route.

## ÉLAGAGE DES PLANTATIONS

Chaque propriétaire riverain du domaine communal, que ce soit le long d'une route ou d'un chemin rural est tenu d'élaguer ses plantations le long de ces voies. Il est responsable des dégâts qui surviendraient du fait d'un mauvais entretien.

En effet, dans l'intérêt de la circulation et la conservation de la voirie communale, et pour des raisons de sécurité routière, mais aussi d'écoulement d'eau, les branches, racines apparentes et haies qui progressent sur les voies communales doivent être coupées à l'aplomb des limites des propriétés riveraines. Cette opération doit être réalisée au moins une fois par an, les meilleures saisons étant l'automne et le printemps.

## VOISINS VIGILANTS

Mise en place depuis plusieurs années sur notre commune, la démarche de « voisins vigilants » également appelée « participation citoyenne » consiste à sensibiliser les habitants en les associant à la protection de leur propre environnement. Empruntant la forme d'un réseau de solidarités de voisinage constitué d'une ou plusieurs chaînes de vigilance structurées autour d'habitants d'une même rue, d'un même immeuble ou d'un même quartier, le dispositif doit permettre d'alerter la gendarmerie de tout événement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient les témoins. Ce dispositif n'a pas vocation à se substituer à l'action de la gendarmerie. Si vous souhaitez rejoindre le dispositif, merci d'envoyer un mail à l'adresse : [mairie@thoreyenplaine.fr](mailto:mairie@thoreyenplaine.fr)



## LA PHARMACIE

### HORAIRES

- ◆ Lundi au vendredi : 9h-12h & 14h30-19h
- ◆ Samedi : 9h-12h

### SANTÉ PUBLIQUE

- ◆ Un défibrillateur est accessible sur la façade de la Mairie, de la Salle Polyvalente et de la Maison de Santé 24h/24.
- ◆ Une trousse de secours est disponible dans chaque bâtiment communal.

## LA MAIRIE

### HORAIRES

Lundi : 16h30-19h  
Mercredi : 14h-16h  
Vendredi : 10h-12h

### PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES

Lundi : 9h-12h & 14h-19h  
Mardi à jeudi : 9h-12h & 14h-16h  
Vendredi : 9h-12h

Pour obtenir un rendez-vous avec le Maire ou un Adjoint, adressez-vous au secrétariat ou utilisez la rubrique « *contactez-nous* » sur le site internet de la Commune : [www.thoreyenplaine.fr](http://www.thoreyenplaine.fr)

## LOCATION SALLE POLYVALENTE

Vous pouvez parrainer un habitant extérieur au village mais vous êtes toujours responsable de cette location. S'il est constaté un détournement du parrainage et donc in fine du tarif extérieur, les parrains se verront interdire de toute location pendant une période de 2 ans.

	Habitant		Parrainage	
	été	hiver	été	hiver
Petite salle, grande salle et cuisine	540€	600€	600€	660€
Petite salle et cuisine	330€	400€	400€	470€
Petite salle sans cuisine	200€	310€	310€	360€

## LOCATION DE MATÉRIEL

- ◆ 5€ : 1 table / 2 bancs
- ◆ 20€ : 5 tables / 10 bancs
- ◆ 40€ : 10 tables / 20 bancs (maximum)

Pour les repas de quartier (une seule fois par an et par quartier), il est possible d'emprunter gratuitement les barnums, les tables et bancs.

# Communiquer Ensemble.

L'équipe municipale & les Thorésiennes et Thorésiens

## LES OUTILS DIGITAUX



Illiwap est une application universelle qui permet de recevoir sur smartphones, des informations sur la commune par exemple : travaux, cérémonies, alertes météo, événement, informations diverses. L'application est disponible sous IOS (AppStore) et ANDROID (Google Play).

### ■ L'application Illiwap

Gratuite, sans inscription et sans publicité.

- 1 **Recherchez la commune**  
Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de l'application.



OU

Scannez le QRCode via le lecteur intégré

- 2 **Suivez votre commune**  
Cliquez sur le bouton « SUIVRE » pour vous abonner à l'actualité de la commune.



### Recevez les notifications sur votre smartphone

- 3 Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours.



icône de l'application quand vous avez une notification.

### ■ La borne interactive



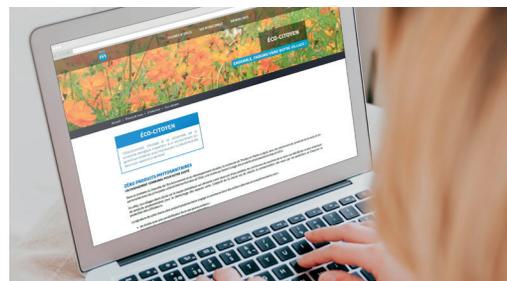
Vous pourrez y trouver toutes les informations et affichages obligatoires. Celle-ci est consultable directement sur Internet ou sur smartphone en flashant le QR code suivant :



### ■ Le site internet de Thorey en Plaine

Sur ordinateur, tablette ou smartphone, vous pourrez retrouver les informations concernant la communes, les contacts, les actualités...

[www.thoreyenplaine.fr](http://www.thoreyenplaine.fr)



### ■ Les panneaux municipaux électroniques d'information

A l'entrée et à la sortie de Thorey, deux panneaux d'informations municipales électroniques sont disposés. Ils informent sur toutes les informations à caractère public essentielles à la vie quotidienne et citoyenne et sur la vie municipale, intercommunale, départementale et régionale.



**OUVERTURE LE FOURNIL DE THOREY EN PLAINE**  
**LUNDI MARDI JEUDI**  
 **VENDREDI SAMEDI 6H30**  
**14H/ 15H30 19H DIMANCHE**  
**6H30/ 13H**  
**FERMETURE LE MERCREDI**

A noter : à terme tous les outils seront digitaux.  
 Les BIM et Éditos sont déjà accessibles sur le site internet de Thorey.

# LES OUTILS PAPIERS

## ■ Les Bulletins d'Information Municipale (BIM)

Vous le recevez une fois par an en mai dans votre boîte aux lettres. Le BIM vous informe des réalisations de l'année précédente à Thorey : Travaux, vie des commerces, vie associative, organisation pour vos enfants, ... Retrouvez les précédents BIM sur le site internet de Thorey, onglet « *Vie Municipale* ».



## ■ Les Éditos du Maire

Vous les recevez dans votre boîte aux lettres dès qu'une information doit être portée à votre attention ou qu'une occasion particulière se présente.

C'est une lettre du Maire écrite directement aux citoyens.

Retrouvez les précédents Édito du Maire sur le site de Thorey, onglet « *Vie Municipale* ».



## ■ Les panneaux municipaux d'information

Dans le village, équitablement répartis dans les différentes zones, se trouvent des panneaux d'informations municipales. Ils permettent de vous renseigner sur la vie municipale, intercommunale, départementale et régionale, et aussi sur toutes les informations à caractère public essentielles à la vie quotidienne et citoyenne. Ces panneaux sont à l'usage exclusif de la commune.

- Sur les panneaux, 2 types d'informations :
- ◆ une information temporellement longue, arrêtés en vigueur,
  - ◆ une information régulière à cycle court, affichage dans les panneaux de chaque quartier.

Les associations et les écoles ont, elles aussi, un panneau situé sur l'entrée principale de la salle polyvalente. Celui des écoles est situé sur la façade de l'école élémentaire.

# Jumelage.

## Thorey-en-Plaine x Prince Albert (Saskatchewan - Canada)

L'initiative de jumeler Thorey-en-Plaine avec une des villes d'où sont originaires les victimes du 26 juillet 1944 a été prise par Gilles BRACHOTTE et son équipe municipale et en particulier Jacques MORÉ, correspondant Défense qui a géré et mis en œuvre ce jumelage. L'objectif, comme pour les commémorations, est de maintenir le devoir de mémoire et rappeler l'histoire de notre village et plus largement celle de la Nation et le sacrifice des combattants pour nous permettre, encore aujourd'hui, de vivre dans un pays libre. Cette décision se situe dans la lignée de la réalisation de la stèle érigée au Bois du Roy le 22 septembre 2018 et vient renforcer le lien entre des Nations amies. En effet, abattus sur notre sol lors de la seconde guerre mondiale nous nous devons de pérenniser l'héroïsme et la Mémoire de ces six victimes canadiennes et britannique dont les corps reposent au cimetière intercommunal de Bretenières/Thorey-en-Plaine.

Après de nombreuses recherches historiques et échanges de mails notre « choix » s'est porté sur Prince-Albert d'où est originaire James Reginald GILES dont le nom est gravé sur notre stèle ainsi que sur la plaque commémorative située au pied de notre Monument aux Morts au côté de ses héroïques camarades. C'est avec enthousiasme que les responsables communaux de cette ville du Saskatchewan ont accepté et apprécié de concrétiser notre charte de jumelage en juillet 2022.

Cette charte a pour but essentiel de :

- entretenir des relations cordiales et amicales entre nos deux communautés dans le respect mutuel,
- développer des activités mises en œuvre par les jeunes, de prévoir des rencontres virtuelles dans un premier temps et nous l'espérons physiques à l'avenir,
- pérenniser la Mémoire des victimes venues défendre notre Liberté au péril de leurs vies.

Plusieurs visioconférences ont eu lieu et prochainement, nous l'espérons, un contact entre les écoles devrait se concrétiser malgré le décalage horaire de huit heures. Notre traductrice interprète Mireille Perricaudet, professeur d'anglais, prévoit également d'entretenir une relation réciproque avec ses élèves collégiens.

Notre espoir repose aussi sur le fait d'accueillir un jour nos amis Canadiens et les descendants des victimes. Nous serions alors comblés de voir ce jumelage progresser dans le temps et il n'est pas exclu de pouvoir dans un proche avenir inscrire sur les panneaux à l'entrée de Thorey-en-Plaine le nom d'une autre ville Canadienne au côté de Prince-Albert...

**L'histoire du jumelage  
est en train de s'écrire...**



### CHARTRE DE JUMELAGE

#### Les COMMUNES

de **PRINCE-ALBERT (Saskatchewan) CANADA**  
et de **THOREY-EN-PLAINE (Bourgogne-Franche-Comté) FRANCE**



#### S'ENGAGENT A HONORER LEUR JUMELAGE :

Par la création d'une commission de jumelage

Par le maintien de relations cordiales et amicales

En développant et en entretenant l'entente, le respect et la compréhension mutuelle entre nos deux communes

En encourageant et soutenant toute activité mise en œuvre par et pour les jeunes

En planifiant des échanges et des rencontres qu'ils soient physiques ou virtuels

En développant des relations humaines et culturelles

En n'oubliant jamais les six victimes Canadiennes et Britannique, dont James Reginald GILES originaire de Prince-Albert, tombées sur le sol de Thorey en Plaine le 26 juillet 1944

En pérennisant leur Mémoire au nom de la Liberté retrouvée au péril de leur vie.

Thorey en Plaine s'engage à continuer de commémorer et d'entretenir les tombes de ces héros ainsi que la stèle inaugurée le 22 septembre 2018.

Maire de Prince-Albert

Gilles BRACHOTTE,  
Maire de Thorey-en Plaine

Président du Comité de jumelage

Jacques MORÉ,  
Vice-Président du Comité de jumelage



**Vous avez toujours rêvé d'apprendre la musique et jouer d'un instrument ?**  
**L'École de Musique de Thorey-en-Plaine accueille petit et grand, et est là pour vous !**



# École de Musique.

La musique dans l'âme !

L'École de Musique vous propose des cours adaptés à vos affinités, en collectif ou en individuel, en fonction de votre âge et de votre niveau. Tous ces cours sont encadrés par des professeurs diplômés, qui sauront vous accompagner en fonction de vos envies et de vos objectifs, dans une ambiance conviviale !

Les cours sont assurés par Isabelle BEZOZZI (pour les cours de piano), Amelia DRELON (pour les cours de technique vocale et la chorale), et Matthieu MARCHANDON (pour les cours de guitare). Une équipe passionnée qui fera tout pour vous aider à progresser et à vous faire plaisir !



## ACTIVITÉS PROPOSÉES

### Cours collectifs :

- Eveil musical (pour les 4-6 ans)
- Formation musicale (à partir de 7 ans)

### Ensemble :

- Chorale enfants (7-12 ans)
- Chorale adultes (ouverte à tous, débutants ou expérimenté)

### Cours individuels :

- Accordéon, Piano / Synthétiseur, Guitare acoustique, Guitare électrique, Guitare Basse, Technique Vocale (à partir de 7 ans, adolescent et adultes)

## DATES À RETENIR

- **Vendredi 23 juin** : Audition de fin d'année (19h - Salle Polyvalente)
- **Samedi 24 juin** : Fête de la musique (Thorey-en-Plaine)
- **Lundi 3 juillet** : Permanence inscriptions avec les professeurs (16h30 à 19h - Mairie)

## INFOS & INSCRIPTIONS

- A la Mairie : 03.80.79.16.29
- Matthieu Marchandon : 06.66.88.87.63  
[ecoledemusique@thoreyenplaine.fr](mailto:ecoledemusique@thoreyenplaine.fr)



# École Maternelle.

Ça bouge par ici !

JUILLET

Sortie à Curtil Sait Seine : randonnée à la Fontaine des Essarts avec découverte de la flore et des petites bêtes de l'eau, jeu de rallye -photos dans le village, façonnage et cuisson de petits pains dans le vieux four banal.



JANVIER

*J'aime la galette, savez-vous comment ?*

Les élèves ont confectionné eux-même mes galettes pour la Fête des Rois.



DÉCEMBRE

Le Père-Noël est venu à l'école et a distribué des cadeaux pour les classes lors du goûter de Noël.



Pour Carnaval, un défilé dans les rues du village a été organisé après la classe par l'APE (maternelle et élémentaire).

MARS

## Conseil Municipal des Jeunes.

Le Conseil Municipal des Jeunes est une instance municipale composée d'élèves du CM1 au lycée. Volontaires et motivés, ils participent à la vie locale en donnant leurs avis, en montant des projets et en agissant dans l'intérêt du village.

Guidé par Monsieur Sébastien BONIN, adjoint, Francine COTTIN, Sophie GODRIE et Laure NAISSANT Conseillères Municipales, l'objectif essentiel est d'analyser la place des jeunes dans notre village et leurs pôles d'intérêt qui permettront de placer « l'adolescent » au centre de notre vie collective et citoyenne mais également d'influer sur les équipements/actions à développer par la municipalité. Leurs projets sont travaillés en commission et sont ensuite soumis au Conseil Municipal « adulte » pour approbation et délibération si nécessaire.

### LE BUREAU 2022-2023 : Maéline GRILLOT, Maire du CMJ

Emmie CHEDAL, Maéline GRILLOT, Erena LAITHIER, Mœa LAITHIER, Pauline GILSON, Noa GAVAND, Lana VERNET, Baptiste COUSIN, Lysea OTTELÉ MONNOT, Lili DURET, Milo CUNIN, Salma EL HADRI, Alice GAUTHIER, Gaspard BEILLEIL, Lana CAMUSOT-FOURNIER et Tiago MALEZIEUX-CAETANO.

**Nos jeunes sont actifs et présents !**

**Et toi, tu veux rejoindre le CMJ ?**

*Si tu es scolarisé entre le CM1 et le lycée, prends contact personnellement ou par le secrétariat de la Mairie !*



L'École Élémentaire compte cette année 89 élèves. Mme LEUPARD-FISSEAU accueille 24 CP ; Mme DUMONT et Mme GIRARD les 20 CE1. Mme CHAMOIS est l'enseignante des 24 CE2/CM1 et Mme MORVAN-BELLEIL des 21 CM1-CM2.

# École Élémentaire.

## Apprendre de manière ludique !

### MARS

Carnaval toujours une joie pour les enfants ! Policiers, princesses, sportifs, cowboys et autres supers héros sont venus nous rendre visite ! Un temps festif partagé avec les élèves de maternelle.



### JUIN

Les élèves de CP et de CE1 sont partis 4 jours à la ferme d'Aulot. Une très belle semaine autour de 3 activités équitation, cirque et environnement. Ils ont partagé des moments forts en émotion, des découvertes, des défis, des créations, du rire. Le tout dans un cadre de verdure dépayçant.



Les élèves de CE2, CM1 et CM2 se sont rendus à Paris. Une journée de découverte pour les élèves qui, pour certains découvraient pour la première fois la capitale. Malgré un temps pluvieux, ils ont eu plaisir à immortaliser le moment devant la tour Eiffel. Ils sont ensuite allés au musée du Louvre et à la cité des sciences de la Villette.



### JUILLET

Remise des diplômes de fin d'étude élémentaire lors d'une petite cérémonie en présence de Gilles BRACHOTTE (Maire de Thorey-en-Plaine), accompagné de Jacques MORÉ (Conseiller Municipal). Nous leur souhaitons une bonne continuation dans leur parcours scolaire. La grande majorité des élèves poursuivent leur scolarité au collège Roland DORGELES à Longvic. Ce collège a été entièrement reconstruit et offre aux enfants de notre village des conditions de scolarité exemplaires. Merci au conseil départemental pour l'investissement consenti.

**KERMESSE.** Les élèves ont fait voyager, autour du monde, les familles venues nombreuses. De la danse chinoise en passant par les chants d'Afrique et le Haka Néo-Zélandais, sans oublier l'Inde et les plaines d'Amérique. Un spectacle qui est venu clore une année d'étude des 5 continents.



### TOUTE L'ANNÉE

Une journée au cours de laquelle nous avons abordé avec les enfants les principes de laïcité, le respect des croyances et des avis. L'occasion de parler du Respect au sens large et des valeurs qui fondent la République Française. Nous avons souhaité associer les membres de la communauté éducative qui travaillent à nos côtés au contact des enfants. Il nous semblait important que les enfants comprennent que ces valeurs ne sont pas seulement un enseignement scolaire mais un principe du vivre ensemble, des valeurs que l'on doit faire vivre dans tous les espaces de vie. Théo, responsable du périscolaire, Monsieur Dominique MAIRE,

### La Laïcité une valeur au cœur d'un temps fort de la fin 2022

bénévole de l'aide aux devoirs et Mesdames Madeleine CHAMBLAS et Stéphanie MONNOT les bibliothécaires de Thorey. 4 ateliers ont été réalisés dont la réalisation de « médaillons de la laïcité » et un atelier "Laïcité, respect et solidarité" dans la littérature de jeunesse à l'issue duquel des phrases ont été écrites par les élèves. Nous nous sommes retrouvés au square du souvenir en présence de Monsieur le Maire, Gilles BRACHOTTE pour l'installation des médaillons dans les arbres. Les galets faits l'année précédente ont été déposés au pied de cet arbre de la laïcité. Les phrases ont été accrochées ensemble entre les arbres.

**MONDE IMAGINAIRE.** A chaque nouvelle année un nouveau projet commun aux écoles. Pour cette année 2022/2023, tous les élèves embarquent pour une aventure à la rencontre du monde imaginaire !

L'occasion de découvrir des dragons, des créatures fantastiques, des châteaux et de leurs chevaliers des contes et légendes, de découvrir les châteaux français et leurs mystères réels ou imaginaires. Les CP CE1

sont partis à la découverte du château de Châteauneuf et les CE2/CM d'aller découvrir les châteaux de la Loire.

# Bibliothèque

## Henri Vincenot

16 Rue du Bois - THOREY EN PLAINE  
Tel. : 03.80.39.84.77  
[bibliotheque@thoreyenplaine.fr](mailto:bibliotheque@thoreyenplaine.fr)  
[www.thoreyenplaine.fr](http://www.thoreyenplaine.fr)

### Horaires d'ouverture au public :

Mercredi : 10h30 à 13h  
Jeudi : 16h30 à 18h30  
Vendredi : 15h à 17h

### LA CULTURE est gratuite et ouverte à tous.

Pour s'inscrire, il suffit de vous rendre à la Bibliothèque (muni d'un justificatif d'identité et de domicile) durant les horaires d'ouverture où votre Bibliothécaire procédera à votre inscription et vous remettra votre carte de lecteur. Les personnes hors-commune sont également acceptées, la culture est gratuite et ouverte à tous ! Emprunts gratuits : 7 livres maximum par personne pour une durée de 2 mois maximum également.

#### Accès gratuit aussi :

- Aux services de la « Médiathèque de Côte-d'Or » : réservation d'ouvrages, accès à la « Médiathèque Numérique » du Département.
- Réservation en « Click and Collect », via le site de la Mairie ou par mail.
- Accès au fonds documentaire en ligne, depuis le site internet de la commune [www.thoreyenplaine.fr](http://www.thoreyenplaine.fr), rubrique « démarches », « culture-et-loisirs », « bibliothèque ».

### ANIMATIONS & PROJETS mis en place.

**24 septembre 2022** : Spectacle « Madame Zazie fait son Cirque » dans le cadre du festival « L'Été Culturel dans les Médiathèques » de la Médiathèque de Côte-d'Or. Fort succès avec une centaine de personne accueillie !

**6 Octobre 2022** : Accueil de l'auteur « Mary White » ; débat et moment de partage autour de ses œuvres et de l'écriture.

**Novembre-Décembre 2022** : « Concours de Dessins de Noël » : Plus de 35 enfants ont participé aux concours de dessins, organisé sous 4 catégories d'âges. 12 gagnants se sont vus remettre un « jeu de société » et l'ensemble des autres participants ont bénéficié d'un cadeau également.

**Décembre 2022** : « La Lettre au père Noël » : chaque enfant a pu venir déposer sa lettre directement dans la « Boîte aux lettres du Père Noël déposée au sein de la Bibliothèque. Le gentil Monsieur en rouge a eu plaisir de répondre à chacun personnellement.



**5 681 PRÊTS D'OUVRAGES**  
**+ 177 OUVRAGES ACHETÉS**  
grâce au budget annuel alloué par la commune. Dorénavant, des périodiques ou magazines adultes sont proposés au prêt.

Après le départ en retraite de Madeleine, Bibliothécaire et l'arrivée de Stéphanie, 2022 a vu naître quelques changements ; commençant par les horaires des permanences d'ouvertures au Public ! Après étude de la fréquentation de la Bibliothèque, les horaires d'ouverture ont été adaptés, et c'est désormais 3 permanences d'ouvertures hebdomadaires qui vous sont proposées.

Courant septembre 2022, un grand « désherbage » a été effectué au sein du fonds documentaire de la Bibliothèque, afin de conserver une cohérence dans le choix offert aux lecteurs. Ainsi, de nombreux ouvrages obsolètes ou trop abîmés ont été pilonnés et seront petit à petit remplacés par des plus récents. Un réaménagement complet a également été mis en place : « l'espace enfant » a été complètement ré-organisé, nos jeunes lecteurs peuvent donc profiter pleinement de « l'univers » qui leur est dédié, à l'étage de la Bibliothèque. L'espace adulte, a également été repensé.

Pour le plus grand bonheur des petits écoliers, les « Accueils de Classe » ont pu reprendre dès septembre 2022. Les élèves de la MS au CM2 des écoles du village, sont accueillis tous les jeudis après-midi, chaque classe profite ainsi d'un l'accueil 1 fois toutes les 3 semaines. Des animations construites en corrélation avec les institutrices et un échange de livre sont proposés aux élèves. Pour les PS, une caisse de livres dûment sélectionnés est mise en place dans la classe et renouvelée régulièrement.

En plus des « Accueils de Classe », d'autres partenariats ont été mis en place ; notamment avec le « Relais Petite Enfance » de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise. Julie CAMUS (Animatrice du RPE) et Stéphanie propose régulièrement des animations à la Bibliothèque, ouvertes à l'ensemble des assistantes maternelles du Relais Petite Enfance. Celles-ci sont donc accueillies avec les enfants dont elles ont la garde.

# colruyt

prix · qualité

Votre supermarché à votre service !  
Rue de la Plucharde (RD 968)  
**21110 BRETENIÈRE**  
Tél. 03 80 79 13 98



**Ouvert**  
dimanche matin

**Collect&Go**  
service colruyt  
Mes courses en ligne

**DATS 24**  
[www.colruyt.fr](http://www.colruyt.fr)



## ADHÉSIONS

Personne seule : 10€ / Famille : 17€.  
Un tarif réduit est proposé sur présentation d'un justificatif.



# Centre Social.

Un lieu intergénérationnel

## ACTIVITÉS PROPOSÉES

◆ **Loisirs Adultes/séniors** : Marche nordique, initiation informatique, peinture, tricot, danse en ligne, jeux de société, artistique, activité physique adaptée, bien-être, chorale, jardinage, vidéo, photo, cuisine, sorties et séjour,

◆ **Loisirs Famille** : matins-douceurs, bougeothèque, récré-famille, sorties et week-end,

◆ **Ateliers de solidarité** : Pause-café, apprentissage du français, les petits jeux dits pour les personnes porteuses de handicap, boîte à dons, jardin des Mille feuilles,

◆ **Animation de la vie locale** : En Bas de Chez Vous, Apéro-concert, Festi' familles, Fête du jeu, Journée portes-ouvertes, Repas des adhérents.

Toute l'équipe est à votre écoute et met tout en œuvre pour soutenir vos initiatives.

Le Centre Social Plaine Dijonnaise (CSPD) est un équipement de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise, situé au 12 rue de Franche-Comté, à Genlis. L'équipe de salariés et une 30<sup>ème</sup> de bénévoles vous accueillent et restent très attentifs aux souhaits et aux initiatives des habitants, pour que tous trouvent plaisirs et épanouissement à tous les âges de la vie. Le CSPD est ouvert à toutes les générations des 22 communes de la Plaine Dijonnaise. C'est un espace de vie facilitant le lien social, le partage, les rencontres et les solidarités par une diversité d'actions au carrefour de la culture, du loisir et de l'éducation populaire. Un travailleur social peut vous conseiller et vous accompagner dans vos démarches administratives ainsi que pour vos projets de vie, sur rendez-vous.

## ACCUEIL

Lundi : 13h30 - 18h

Mardi : 8h45 - 12h et 13h30 - 17h

Mercredi : 8h45 - 12h et 13h30 - 18h30

Vendredi : 8h45 - 12h et 13h30 - 18h

Plus d'informations : 03.80.47.29.99 / 06 09 50 47 64  
[www.plainedijonnaise.fr](http://www.plainedijonnaise.fr) ou Facebook  
Mail : [centresocial@plainedijonnaise.fr](mailto:centresocial@plainedijonnaise.fr)

## Vous êtes à la recherche de nouveaux salariés, d'apprentis ou de stagiaires ?

Nous vous accompagnons et vous offrons :

- Une aide en matière de recrutement : diffusion des annonces auprès d'un public ciblé.
- Une mise à disposition d'un réseau de candidats à l'emploi par le biais de notre CVthèque.
- Une participation active à l'organisation de forums de l'emploi et des mises en relation avec les partenaires institutionnels.
- Un service dédié à l'accompagnement des travailleurs indépendants : permanences assurées par le S.A.S.T.I

## Vous recherchez un emploi, un stage, une alternance ? Vous envisagez une reconversion professionnelle ?

Nous sommes à vos côtés et vous proposons :

- Un point sur votre situation : entretiens individuels, orientation vers nos partenaires.
- Un accompagnement personnalisé dans vos démarches vers l'insertion professionnelle, l'emploi et la formation : CV, lettres de motivation, dispositifs d'aide et d'insertion, accès à l'outil informatique, etc...
- La possibilité de participer à des informations collectives, des forums de l'emploi, des formations, des ateliers.
- Un accueil adapté aux besoins des jeunes de moins de 26 ans du territoire, avec la présence d'un conseiller de la Mission Locale.
- Un accueil spécifique pour vous aider à résoudre vos problématiques de mobilité professionnelle.



# Point Relais Emploi.

Proche des habitants et des entreprises du territoire de la Plaine Dijonnaise

**A Genlis** : 12 Rue de Franche-Comté

Accueil sur RDV du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00 (16h le vendredi)

**A Thorey** : 18 rue du bois

Permanence sur RDV le lundi de 13h30 à 16h30

Tel : 03.80.47.29.95 / Mail : [emploi@plainedijonnaise.fr](mailto:emploi@plainedijonnaise.fr)  
[www.plainedijonnaise.fr/point-relais-emploi](http://www.plainedijonnaise.fr/point-relais-emploi)

## R.E.P. TAXI

CHANTERAULT Didier

# 06 08 62 39 66

1 Véhicule conventionné CPAM & 1 Véhicule 9 places

Siren 398 452 102—RM 21— TVA FR 01 398 452 102

Commune ROUVRES-EN-PLAINE



# Accueil périscolaire et extrascolaire.

Prestations pour les enfants en fonction de leur âge

Les accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires sont des structures qui accueillent les enfants pour pratiquer des activités de loisirs éducatifs et de détente. Les tarifs sont basés sur un taux d'effort appliqué en fonction du Quotient Familial CAF, qui prend en compte l'ensemble des ressources du foyer. Chaque famille dispose donc de son propre tarif, placé entre un tarif plancher (minimum) et plafond (maximum).

## ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE (3-13ans)

Un accueil périscolaire, installé dans les locaux de la salle des fêtes à Thorey-en-Plaine, est réservé aux enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires de la commune. Ces temps d'accueil fonctionnent durant la période scolaire, les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Ils sont encadrés par des directeurs diplômés ou stagiaires et des animateurs, dans le respect de la réglementation.

Il s'agit des heures qui précèdent et suivent les classes

7h15 à 8h50 — 12h à 13h30 — 16h30 à 19h

Temps d'accueil du matin (avant la classe)	Temps méridien (comprenant un temps de restauration + un temps d'activités au choix sur différents ateliers ludiques)	Temps d'accueil du soir (immédiatement après la classe)
---	--	--

## ACCUEIL DE LOISIRS EXTRASCOLAIRE (3-13ans)

Un accueil est également disponible chaque mercredi scolaire entre 7h15 et 19h, à Rouvre-en-Plaine. Pour chaque période de vacances, les familles ont la possibilité d'inscrire leur(s) enfant(s) au sein de l'accueil de loisirs dont dépend la commune de Thorey-en-Plaine, qui peut varier selon les différentes périodes. Tous les détails, liés à l'organisation des vacances, sont présentés dans le mode d'emploi des vacances, mis en ligne pour chacune des périodes d'inscription prévues à cet effet, sur le site de la Communauté de Communes.

## DES SÉJOURS TOUTE L'ANNÉE (3-13ans)

Des séjours sont organisés tout au long de l'année, marquant la volonté forte de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise, d'offrir aux enfants et aux jeunes, un réel dépaysement tout en assurant des conditions de confort optimum. La plaquette de présentation annuelle est distribuée dans les écoles élémentaires du territoire, et est également disponible sur le site de la Communauté de Communes.

Aucun enfant ou jeune ne peut être accueilli sans dossier administratif complet, qui permet l'inscription aux différents temps d'accueil de l'année. Cette démarche s'effectue en ligne, via l'Espace Famille, ou au siège de

la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise. Elle est valable pour l'année scolaire en cours, de septembre de l'année N au mois d'août de l'année N+1, et doit donc être renouvelée chaque année.

### Espace Famille

« Toutes mes démarches en 1 clic » : [www.espace-citoyens.net/plainedijonnaise/espace-citoyens/Home/AccueilPublic](http://www.espace-citoyens.net/plainedijonnaise/espace-citoyens/Home/AccueilPublic)

## ACTIVITÉS

Des plannings d'activités sont communiqués, à titre indicatif, via le site de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise. Ils sont, en plus d'être variés et diversifiés, faits dans le respect du rythme de l'enfant, qui reste acteur de sa journée.



## ESPACE JEUNES (11-17ans)

Les jeunes, de 11 à 17 ans, ont la possibilité de s'inscrire dans les deux Espaces Jeunes du territoire de la Plaine Dijonnaise, situés l'un au NORD (à Genlis) et l'autre au SUD (à Aiserey). Adhésion pour les jeunes habitants le territoire de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise : 10€/an jusqu'au 31/08/23 (des suppléments liés aux sorties peuvent être facturés).

Les Espaces Jeunes sont des lieux de rencontre, de dialogue et d'expression, d'accompagnement de projets et de découvertes culturelles et sportives. Ils proposent des activités ludiques, sportives et culturelles qui visent à l'épanouissement de chacun et à l'apprentissage de la vie collective, dans l'esprit de la tolérance et de la solidarité. La fréquentation des Espaces Jeunes n'est soumise à aucune tarification, toutefois, son accès est assujéti à une adhésion annuelle obligatoire, qui est valable pour l'année scolaire en cours.

Le dispositif « ADO MOUV' » (gratuit) permet de créer du lien et de rencontrer d'autres jeunes du territoire en proposant des animations itinérantes au sein d'une commune, certains samedis de 14h à 17h. Tous les détails des fonctionnements des Espaces Jeunes sont sur le site de la Communauté de Communes : [www.plainedijonnaise.fr](http://www.plainedijonnaise.fr) onglet « Enfance Jeunesse ».

## MODALITÉS ADMINISTRATIVES

**IMPORTANT** : La période de renouvellement du dossier administratif 2022-2023, pour les habitants de Thorey-en-Plaine, est close depuis le 09/04/2023.

Les nouveaux arrivants peuvent cliquer sur la dalle « NOUVEAUX ARRIVANTS », disponible sur l'Espace Famille.

**Centre de Facturation Unique (Pôle Enfance Jeunesse)** : 12 Rue Ampère  
BP 53 - 21110 GENLIS / 03.80.37.81.82  
(les matins uniquement) / [cfu@plainedijonnaise.fr](mailto:cfu@plainedijonnaise.fr)

**Espace Jeunes Sud**  
Ferme aux escaliers  
14 rue du Jura  
21110 Aiserey

## MISSIONS ENVERS LES FAMILLES

- Accompagner dans la recherche d'un mode de garde adapté (mise à disposition de la liste des Assistant-e-s Maternel-le-s agréé-e-s, accueil collectif en Multiaccueils Petite Enfance ...),
- Informer, accompagner et orienter les parents employeurs dans les démarches administratives, juridiques et relationnelles (contrat avec les Assistant-e-s Maternel-le-s, ...),
- Apporter écoute et soutien dans l'éducation des enfants (réunions à thèmes, entretiens individuels...).



# Relais Petite Enfance.

RPE, un service gratuit pour les Assistant-es Maternel-le-s et les Parents Employeurs

Le Relais Petite Enfance (RPE) de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise a pour principale vocation d'accompagner les Assistant-es Maternel-le-s, qui représentent le premier mode d'accueil sur le territoire (près de 500 enfants de moins de 3 ans accueillis par une Assistant-e Maternel-le), et d'aider les familles dans la recherche et l'obtention d'un mode d'accueil. Le RPE est un donc un lieu d'animations, de rencontres, et de formations à destination des professionnel-le-s Assistant-es Maternel-le-s, des parents et des enfants.

## MISSIONS ENVERS LES PROFESSIONNEL-LE-S ASSISTANT-E-S MATERNEL-LE-S

- Informer, accompagner et orienter dans les démarches administratives, et juridiques, via des permanences téléphoniques, ou des rendez-vous avec l'animatrice RPE,
- Rompre l'isolement lié à l'accueil à domicile,
- Échanger sur les pratiques professionnelles et de contribuer à la professionnalisation (ateliers d'éveil, Réunions à thèmes, formations...),
- Informer sur les métiers de la Petite Enfance, les conditions d'accès et d'exercice de ces métiers (Validation des Acquis et de l'Expérience...).



### LES MATINÉES D'ÉVEIL :

Organisées par le RPE de la Plaine Dijonnaise, les matinées d'éveil contribuent pleinement au développement des enfants en proposant des activités variées et adaptées, et constituent pour les Assistant-e-s Maternel-le-s des moments privilégiés de rencontre et de partage entre professionnel-le-s. Inscriptions par téléphone ou mail.

Depuis le 01/09/2020, les RPE Nord et Sud sont remplacés par un RPE unique, décliné sur 3 secteurs, avec 3 animatrices :



**Julie CAMUS (Animatrice RPE Thorey)**  
03.80.47.29.90  
[julie.camus@plainedijonnaise.fr](mailto:julie.camus@plainedijonnaise.fr)  
18 rue du Bois - THOREY

**Permanences physiques à Thorey sur RDV :**  
mardis de 15h30 à 19h et jeudis de 15h30 à 17h  
(autre créneaux disponibles sur demande)

**Permanences téléphoniques :**  
mardis et jeudis de 13h30 à 15h30

Plus d'informations ⇒ [www.plainedijonnaise.fr](http://www.plainedijonnaise.fr)



## MISSIONS ENVERS LES ENFANTS

Favoriser la socialisation et l'épanouissement des jeunes enfants grâce aux ateliers d'éveil.



# Multiaccueil Petite Enfance.

Un encadrement des tout-petits pour des parents sereins



Le Multiaccueil Petite Enfance (MAPE) Sud de Thorey-en-plaine peut accueillir **20 jeunes enfants** au sein d'espaces chaleureux pour jouer, manger ou encore se reposer. Votre enfant est sous la responsabilité d'une **équipe de professionnelles** de la Petite Enfance qualifiée, qui fait vivre un projet éducatif, avec comme priorité, le respect du rythme individuel de votre enfant.

La priorité d'accueil est donnée aux familles résidant sur le territoire de la Plaine Dijonnaise. Le tarif, basé sur le taux d'effort, est proportionné aux ressources et à la composition de la famille, et comprend les couches et les produits de soin et d'hygiène, ainsi que les repas et les goûters (hors lait premier âge). La gestion des deux Multiaccueils Petite Enfance (à Genlis et à Thorey-en-Plaine) a été confiée par la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à un délégataire, la société « Crèches People & Baby ».



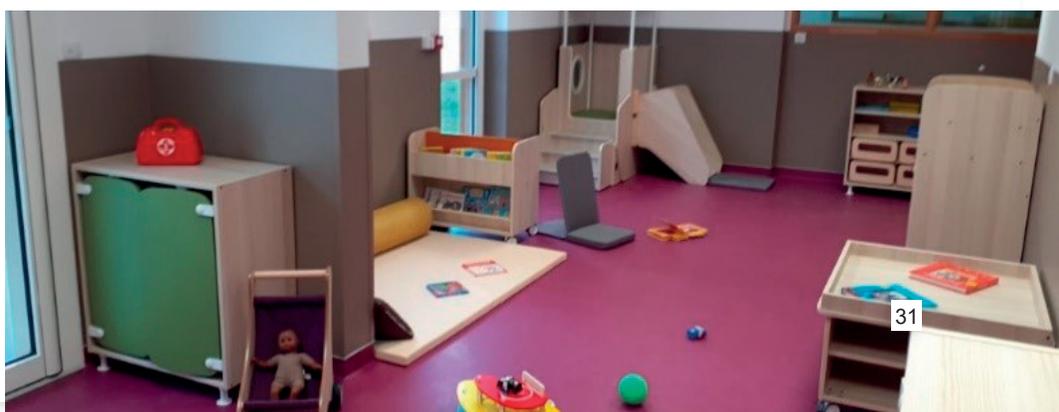
**Multiaccueil  
Petite Enfance  
(MAPE) Sud**

26 route de Dijon  
Thorey-en-Plaine  
Ouvert du lundi au vendredi  
(7h30 à 18h30)

09.70.21.07.63  
[mapesud@plainedijonnaise.fr](mailto:mapesud@plainedijonnaise.fr)

## INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font en remplissant le formulaire que vous trouverez sur [www.plainedijonnaise.fr](http://www.plainedijonnaise.fr) (rubrique multi-accueil) ou en contactant la Communauté de Commune de la Plaine Dijonnaise.



Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?



PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Les agents France services de la Plaine dijonnaise vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches du quotidien.

France services vous permet d'accéder facilement aux services publics :



Santé, famille, retraite, logement, impôts... chez France services, nos agents vous accueillent à proximité de chez vous et sont heureux de vous aider dans vos démarches du quotidien.

FRANCE SERVICES DE LA PLAINE DIJONNAISE

12 rue de Franche-Comté | 21110 GENLIS  
03.80.31.27.30 | franceservices@plainedijonnaise.fr

Lundi après-midi : 13 h 30 - 18 h 00  
Mardi, mercredi, jeudi : 09 h 00 - 12 h 30 | 13 h 30 - 16 h 30  
Vendredi : 10 h 00 - 16 h 00

Plus d'informations dans votre France services sur [plainedijonnaise.fr](http://plainedijonnaise.fr) ou sur [france-services.gouv.fr](http://france-services.gouv.fr)



PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Quatre agents de la Communauté de Communes ont été formés aux missions France services, notamment pour accueillir et accompagner les usagers dans leurs démarches administratives du quotidien et d'accès aux droits : immatriculation de véhicules, impôts, permis de conduire, demandes de prestations, déclarations trimestrielles RSA, accès à vos services en ligne.

SELON LES DEMANDES, LES AGENTS POURRONT :

- Apporter des réponses immédiates. Pour les usagers qui ont des facilités avec le numérique, deux ordinateurs reliés à une imprimante/scanner sont en accès libre.
- Organiser des rendez-vous avec un conseiller des services publics soit en présentiel soit en visio-conférence, dans un espace de confidentialité.

FRANCE SERVICES DE LA PLAINE DIJONNAISE

Les agents de France services de la Plaine dijonnaise accueilleront et accompagneront les usagers au 12 rue de Franche-Comté à GENLIS (au centre de l'ensemble immobilier, dans des locaux dédiés, accessibles aux personnes à mobilité réduite) :

- Lundi : 13h30 à 18h
- Mardi, Mercredi, Jeudi : 9h à 12h30, 13h30 à 16h30
- Vendredi : 10h à 16h

Des rendez-vous pourront aussi être fixés:

- Par téléphone : 03 80 31 27 30
- Par courriel : [franceservices@plainedijonnaise.fr](mailto:franceservices@plainedijonnaise.fr)

BESOIN D'AIDE POUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ?

France services, c'est le retour du service public au cœur des territoires ! Immatriculation de véhicules, RSA, impôts, permis de conduire, accès à vos services en ligne...

France services, c'est avant tout un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la Caf, la MSA et la Poste.



Célyya LOPEZ

Votre conseillère en immobilier dans votre village

Un projet ?  
Contactez-moi au

0673814822

[celya.lopez@safti.fr](mailto:celya.lopez@safti.fr)



Agent commercial du réseau SAFTI immatriculée au RSAC de Dijon sous le n° 883242455, agissant pour le compte de l'agence immobilière SAFTI (523964328RCS Toulouse), sous la carte professionnelle n° CPI31012018000025936 délivrée par la CCI de Toulouse

# Associations.

Une commune, des activités

## Association Amné'zik

2022 LES AMNÉ' ZIK AU TRIANON À PARIS. L'année 2022 à été exceptionnelle sur le plan musical pour le groupe d'amis de Thorey-en-Plaine.

Plus de 10 000 spectateurs ont eu le plaisir de venir écouter les Amné'zik durant leurs concerts donnés en 2022 (une vingtaine). (Concert inaugural de la nouvelle salle de spectacle de Daix, concert pour la grande fête de Talant, animation pour le Bal du 14 juillet pour la ville de Saint Apollinaire, Concert pour la Saint Vincent Tournante à Puligny Montrachet, Concert pour la grande fête de Champagnol et de Saint Laurent en Grandvaux, et toujours de nombreux concerts au Brighton et au Melkior à Dijon, etc...).

En effet les Amné'zik ont été sélectionnés parmi près de 500 candidatures venue de la France entière, pour jouer au grand théâtre du TRIANON à Paris le 25 novembre 2022 pour un concert solidaire devant plus de 1000 personnes, organisé par l'association « Atout Coeur - AXA Night for Good », dont les bénéfices ont été reversés à diverses associations caritatives (Enfants malades, Ukraine, Femmes battues). L'ensemble, orchestré par la chargée de production du Grand Echiquier.

### A NOTER

Il y a trop longtemps que le groupe n'a pas joué à Thorey-en-Plaine : Les Amné'zik offriront, au profit du Téléthon 2023, un concert exceptionnel à la salle polyvalente le samedi 9 décembre 2023 (infos de réservations à venir).



 Amné'zik Dijon

 [www.amnezik21.fr](http://www.amnezik21.fr)



## Association La Ruchette



Les enfants de 0-4 ans peuvent venir s'amuser au 14 rue du bois, accompagnés de leurs parents ou d'un adulte familial (assistante maternelle, grands parents...).

Les enfants trouvent un espace de jeu et, sécurisés par la présence de l'adulte qui les accompagne, apprennent petit à petit à rencontrer d'autres enfants et d'autres adultes. Ils s'ouvrent à la vie, mais aussi à la séparation future : l'école. Diverses activités sont proposées : peinture, gommettes, etc. mais aussi tout simplement le jeu avec les autres et le partage.

Nous fêtons également :

- \* Noël avec bien évidemment la visite du père Noël pour la plus grande joie des enfants,
- \* Carnaval où les petits se déguisent parfois pour la première fois se réunissant autour d'un goûter pour déguster quelques beignets,
- \* Pâques et sa chasse aux œufs.

L'important c'est avant tout que l'enfant s'amuse, se divertisse dans la bonne humeur et qu'il rencontre d'autres enfants et d'autres adultes.

Assistants Maternelles, Parents, n'hésitez pas à nous rejoindre les mardis et jeudis de 9h00 à 11h45

Mail : [www.laruchette@free.fr](mailto:www.laruchette@free.fr)

## Association Loisirs Animation



Toujours au programme Gymnastique, Fitness, marche, marche douce, petites mains, Théâtre-cabaret et manifestations diverses.

Après une représentation de notre troupe de théâtre cabaret qui a rencontré un franc succès, une pièce de théâtre, les Amazones de la troupe 1,2,3 Soleil, vous a été proposée le 29 avril. Le 20<sup>e</sup> vide-greniers est programmé le 14 mai 2023, manifestation incontournable pour notre village suivi d'une nouvelle fête de la musique le 24 juin coorganisé avec le département et la mairie où 3 groupes se produiront ainsi que l'école de musique de Thorey-en-Plaine.

14 rue du bois, THOREY EN PLAINE.



Dans un esprit associatif fermement ancré depuis 46 ans, Loisirs Animation qui compte une centaine de membres actifs change de logo et vous informe en temps réel de ses activités sur Facebook et le site internet ([www.loisirs-animation.eklablog.fr](http://www.loisirs-animation.eklablog.fr)).

Renseignements ou suggestions ?  
CONTACTEZ LE BUREAU !

SCHUSTER Eric (Président 06 74 08 49 74), JACQUIER Jean-Claude (Vice-Président), OSTENC Christine (Trésorière), CATTEAU Philippe (Secrétaire) et les membres : AUDIFFRED Anne-Marie, BIOLETTO Evelyne, GARNIER Béatrice, GASCUEL Philippe, GUETTIER Jeanine, MAREY Marie-Jeanne, MONIN-BAROILLE Pascale, RELAVE Maryline.



Ensemble,  
faisons vivre  
notre village.



## Association des Parents d'Élèves



APE Thorey en Plaine

Mail : [apethorey@laposte.net](mailto:apethorey@laposte.net)

Depuis bientôt 20 ans, l'Association de Parents d'Élèves (APE) de Thorey-en-Plaine œuvre afin de soutenir financièrement les écoles maternelle et élémentaire de notre village. C'est en proposant diverses manifestations au cours de l'année, que l'association récolte des fonds afin de financer des sorties, des spectacles, des animations ou l'achat de matériel qui font la joie et le plaisir de nos enfants.

Vendredi 10 mars à l'occasion de Carnaval, un goûter a été offert aux enfants avec l'aide de tous les parents qui se sont rendus disponibles pour la préparation de gâteaux, avant le traditionnel défilé dans les rues du village. L'APE a renouvelé cette année encore différentes ventes comme les sapins de Noël, les chocolats *Alex & Olivier* pour Noël et Pâques, et les Vins et Bières par *Domaines & Villages* à l'automne au printemps. Une première « Bourse aux jouets » s'est déroulée le dimanche 06 novembre. Un succès qui sera très certainement renouvelé ! En janvier, grâce au soutien de la Mairie, l'APE a proposé un spectacle ouvert à tous de la compagnie du Cirque ILYA. De quoi faire le plein d'humour avant de déguster un apéritif et passer un moment en toute convivialité autour d'une tartiflette !

**PROCHAINES DATES 2022** : La kermesse des écoles doit se dérouler le Samedi 17 juin pour clôturer cette année scolaire 2022/2023.

### Merci aux bénévoles.

Il est important de rappeler que sans les parents bénévoles, toute cette aventure ne serait pas possible. Qu'ils soient membres de l'association ou qu'ils donnent un peu de leur temps libre lors des manifestations, nous avons besoin d'eux et nous les remercions sincèrement. C'est grâce à leur dévouement que les différentes manifestations sont un succès et que nous pouvons offrir autant de choses à nos enfants.

LE BUREAU : Vincent MICHAUX (Président), Aurélie VERNET (Vice-présidente), Olivier LORENZO (Secrétaire), Thierry BELLEIL (Trésorier)

« Si vous voulez nous rejoindre,  
vous êtes les bienvenus ! Sautez  
le pas et venez à notre rencontre,  
c'est avec grand plaisir que nous  
vous accueillerons ! »



## LE SAVOIR VIVRE

D'une manière générale, il est important pour la vie sociale de notre village de respecter les règles classiques de savoir-vivre, notamment :

- ◆ Éviter les bruits de moteurs excessifs et répétitifs en période diurne et nocturne ;
- ◆ Prendre toutes les mesures pour éviter les aboiements des chiens conformément à l'article 5 de l'arrêté préfectoral du 16 juin 1999 ;
- ◆ Tenir son animal en laisse : aucun animal ne doit divaguer sur la voie publique. Ceux potentiellement dangereux doivent être muselés ;
- ◆ Prendre les dispositions pour ramasser les déjections des animaux lors de leurs promenades quotidiennes ;
- ◆ Prendre les dispositions pour éviter les odeurs excessives et/ou anormales qui peuvent importuner le voisinage ;
- ◆ Respecter les stationnements des véhicules en utilisant d'abord les places dédiées dans chaque propriété et en se garant correctement et strictement sur les parkings extérieurs prévus à cet effet ;
- ◆ S'assurer que toutes les activités de loisirs s'effectuent dans le respect des règles de sécurité.

## BRICOLER ET JARDINER CHEZ SOI

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tels que des tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses etc.) ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables :  
8h30 à 12h et 14h30 à 19h30

Le samedi :  
9h à 12h et 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés :  
10h à 12h seulement

*Arrêté Municipal du 22 novembre 1995  
& Arrêté Préfectoral du 16 juin 1999*



## Protection des cambriolages dans les résidences

Bonnes pratiques en cas d'absence

- ◆ Lorsque vous quittez votre habitation n'apposez pas de mot d'absence sur votre porte, et ne donnez pas l'information sur les réseaux sociaux ;
- ◆ Ne laissez pas de message sur votre répondeur pouvant faire penser que vous êtes absents longtemps de votre domicile. Vous pouvez transférer vos appels sur votre mobile ;
- ◆ En cas de départ en vacances prévenez vos proches voisins dans la mesure où vous avez totalement confiance en eux ;
- ◆ Entretenez la végétation de votre domicile afin de ne pas donner l'impression que le lieu est inoccupé ;
- ◆ En cas d'absence prolongée, faites ouvrir et fermer les volets de votre maison par une personne de confiance, faites retirer le courrier de la boîte aux lettres et activez l'éclairage de manière aléatoire avec un système de minuterie respectant les normes de sécurité ;
- ◆ Rangez outils, échelle et matériel de jardinage dans un local fermé afin qu'ils ne puissent être utilisés pour vous cambrioler ;
- ◆ Dans le cadre de l'opération « tranquillité vacances », signalez votre absence à la gendarmerie locale ;
- ◆ Déposez vos objets de grande valeur dans un coffre ;
- ◆ Dissimuler les biens attrayants et facilement transportables.

EN CAS D'URGENCE,  
COMPOSEZ LE :



Et ne modifiez rien dans votre habitation avant l'arrivée des forces de l'ordre.

# Maison de Santé.

37B Route de Dijon

Pharmacie centrale : 03.80.67.63.72  
Centre de vision-opticien : 03.79.36.28.04

## Chirurgien-dentiste

Madame Sarah BERTHELOT.....03.79.44.08.05

## Diététicienne Nutritionniste

Madame Emélie BARBEY.....07.69.26.04.64

## Hypnothérapeute

Madame Nelly CHEVASSON.....06.51.08.31.30

## Infirmières libérales

Madame Jeanne FEVRE.....06.21.13.68.04

Madame Danielle VERDIER.....06.72.30.79.85

## Infirmière Asalée

Madame Céline SOUPAULT.....07.52.06.35.34

## Kinesithérapeutes

Monsieur David GUILLEMARD.....03.79.44.08.04

Monsieur Alexis GOTILLOT.....03.79.44.08.04

## Médecins Généralistes

Madame Marie CHEVALDONNE.....03.80.29.12.68

Monsieur Franck THANACODY.....03.79.44.08.02

Monsieur Sébastien VIAUD.....03.80.39.77.63

## Orthopédiste-Orthésiste

Monsieur Arnaud KISS.....06.27.02.56.35

## Ortophoniste

Madame Ameline THERON.....07.83.84.93.48

## Ostéopathes

Madame Mégane VIARD.....07.49.10.41.01

Monsieur Etienne MELIN.....07.49.10.41.01

## Psychologues

Madame Delphine BON.....06.52.23.71.65

Madame Isabelle FAULIN.....06.51.62.66.81

## Sophrologue

Monsieur Benoit LADUNE.....06.15.94.75.38

[www.maisondesantethorey.fr](http://www.maisondesantethorey.fr)

# Numéros Utiles.

Mairie..... 03.80.79.16.29

Bibliothèque..... 03.80.39.84.77

École Maternelle..... 03.80.79.19.80

École Élémentaire..... 07.66.02.32.41

Relais Petite Enfance..... 03.80.72.63.29

SMICTOM (collecte des déchets)..... 03.80.37.84.85

Intercommunalité Genlis..... 03.80.37.70.12

Maison de l'emploi..... 03.80.37.11.05

Trésor Public Auxonne..... 03.80.57.57.00

Préfecture Côte-d'Or..... 03.80.44.64.00

Conseil Régional..... 03.80.44.33.00

Conseil Départemental..... 03.80.63.66.00

SAUR (eau et assainissement)..... 03.70.48.80.09

HABELLIS (logement social)..... 03.80.68.28.00

ORVITIS (logement social)..... 0810.021.000

ENEDIS Dépannage et urgence électricité

(ex ERDF et EDF)..... 09.72.67.50.21

France TELECOM Dépannage..... 0800.10.14.21

GRDF Urgence Gaz..... 09.69.36.35.34

SAMU / Urgence..... 15

Pompiers..... 18

Police secours..... 17

Gendarmerie Genlis..... 03.80.47.98.40

Connaître la pharmacie de garde..... 3237

Drogue, alcool, tabac Info Service..... 113

Allo Enfance Maltraitée..... 119

SIDA Info Service (appel gratuit)..... 0800.36.66.36

Croix Rouge Ecoute..... 0800.85.88.58

Centre Anti Poisons..... 03.80.29.37.97

Alcooliques anonymes (24h/24)..... 03.80.30.27.00

Accueil d'urgence Femmes/Familles..... 03.80.71.56.91

Accueil d'urgence Hommes/Femmes.... 03.80.71.16.39

# Sites Utiles.

Commune de Thorey en Plaine

[www.thoreyenplaine.fr](http://www.thoreyenplaine.fr)

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise

(intercommunalité) : [www.plainedijonnaise.fr](http://www.plainedijonnaise.fr)

Administration française et démarches en ligne

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté

[www.bourgognefranchecomte.fr](http://www.bourgognefranchecomte.fr)

Conseil Départemental de Côte-d'Or

[www.cotedor.fr](http://www.cotedor.fr)

## MERCI À TOUS LES ANNONCEURS :

AMR (p°6), Bliss Coiffure (p°23), Colruyt (p°28), Eurovia (p°20), Festival (p°22), IAD Célya (p°32), La Caravella (p°25),  
La Dame d'Aquitaine (p°7), Moving Vet (p°9), Pedron Couverture (p°13), Pedron Plomberie (p°13), R.E.P. taxi (p°29), Si Jolie (P°20).